

**Washington veut
une réforme de
l'OMC «impulsée»
par les pays
membres**

P 11

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cap sur l'innovation et la créativité

L'université algérienne vit une nouvelle dynamique. Elle veut s'impliquer davantage dans le monde économique. Plusieurs projets de recherche dans le domaine de l'innovation sont en cours de développement par nos universitaires, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. P 3



INAUGURATION DU VOL DIRECT
ALGER-ADDIS ABEBA

**Une nouvelle perspective
de partenariat entre
l'Algérie et l'Éthiopie**



Air Algérie renforce sa position en Afrique. Une nouvelle ligne aérienne a été lancée vendredi dernier, reliant Alger à la capitale éthiopienne « Addis Abeba ». C'est le ministre des Transports, Youcef Cherfa, qui a donné le coup du lancement officiel de cette nouvelle desserte.

P 2

LA LIGNE FERROVIAIRE GARA
DJBILET-BECHAR

**Des perspectives
prometteuses pour
la valorisation des
ressources minières**

Le projet de la ligne ferroviaire Gara Djebilet (Tindouf)- Bechar, dont le processus de préparation technique en prévision du lancement des travaux de réalisation a été entamé récemment sous la direction de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ouvre de larges perspectives au développement et à l'exploitation des potentialités minières de la région.

P 4

OUVERTURE DE BANQUES ET
SHOWROOMS À NOUAKCHOTT
ET À DAKAR

**Les opérateurs algériens
saluent la démarche**

De grands pas dans les relations bilatérales algéro-mauritaniennes et algéro-sénégalaises mais aussi dans la coopération interafricaine viennent d'être concrétisés, à la faveur de l'ouverture de showrooms permanents de produits algériens à Nouakchott et à Dakar, et l'inauguration de l'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne et de l'Algerian Bank of Senegal à Dakar, constituant les premières banques algériennes ouvertes à l'étranger.

P 5



Géant[®] ELECTRONIC

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، مع جيون

AGRICULTURE

Des investisseurs jordaniens en Algérie

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a reçu, jeudi dernier à Alger, le ministre de l'Agriculture jordanien, Khaled Hneifat avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, indique un communiqué du ministère. Le ministre de l'Agriculture jordanien effectue, à la tête d'une délégation d'investisseurs, une visite de travail de deux jours en Algérie (jusqu'au 25 septembre), à l'invitation du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, précise la même source. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie et des cadres des deux pays, les relations privilégiées entre l'Algérie et la Jordanie ont été au centre des discussions entre les deux parties ainsi que les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale notamment dans les secteurs agricole et agroalimentaire. «La rencontre a porté également sur l'échange d'expériences et d'expertises dans les domaines d'intérêt commun et la volonté de hisser les relations fraternelles et de coopération entre les deux pays frères au niveau du partenariat stratégique au service des intérêts communs pour davantage de développement et de progrès», ajoute le communiqué.

INFRASTRUCTURES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des sauts qualitatifs ces dernières années en Algérie

L'Algérie, qui connaît une grande dynamique économique ces dernières années, a réalisé des avancées considérables en matière d'infrastructures de télécommunications et services internet. En effet, à l'ère du numérique, toute économie se doit d'être adossée à une solide infrastructure relative aux technologies de l'information et de la communication (TIC) qui offre tous les outils nécessaires aux différents intervenants sur le marché algérien, a-t-on indiqué auprès du ministère de la Poste et des Télécom-

munications. Depuis 2020, l'Algérie a réalisé des "progrès notables" en matière d'infrastructures de Télécommunications, à travers notamment l'accélération du déploiement de la fibre optique dans tout le pays. Le nombre d'abonnés à la technologie FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile) a enregistré une évolution importante, "passant de 53.000 au début 2020 à 900.000 en septembre 2023", et devrait "dépasser le seuil du million d'ici la fin de l'année", selon les objectifs intermédiaires tracés dans le plan d'action du secteur.

INAUGURATION DU VOL DIRECT ALGER-ADDIS ABEBA

Une nouvelle perspective de partenariat entre l'Algérie et l'Éthiopie

Air Algérie renforce sa position en Afrique. Une nouvelle ligne aérienne a été lancée vendredi dernier, reliant Alger à la capitale éthiopienne « Addis Abeba ». C'est le ministre des Transports, Youcef Cherfa, qui a donné le coup du lancement officiel de cette nouvelle desserte.

Par Slimane T.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que le lancement d'un vol direct entre Alger et la capitale éthiopienne intervenait en concrétisation de l'un des engagements principaux des dirigeants des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune et Mme Sahle-Work Zewde. En effet, l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre les deux capitales contribuera à insuffler une nouvelle dynamique aux relations de coopération bilatérale. Cherfa a estimé que cette étape historique traduisait les efforts visant à consolider les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Éthiopie, et témoignait des liens historiques profonds entre les deux pays. Il a souligné que cela ouvrira de nouvelles perspectives dans divers domaines, en particulier sur le plan économique et commercial, et facilitera, également, le déplacement des personnes et des marchandises.

Le ministre rappelle-t-on, a été reçu vendredi à Addis-Abeba, par la Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Sahle-Work Zewde. La Présidente de la République fédérale démocratique d'Éthiopie s'est félicité, lors de cette rencontre, des efforts consentis par les deux parties pour concrétiser les engagements des dirigeants des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue éthiopienne, notamment ceux contractés lors de la visite qu'a effectué Mme Sahle-Work Zewde en Algérie au mois de juillet 2022 à l'occasion de la célébration du soixantenaire de l'Indépendance, à savoir la décision d'ouvrir la ligne aérienne directe Alger-Addis Abeba. Les deux parties ont affirmé que «le pas historique franchi vendredi, est une nouvelle étape qui s'inscrit dans la dynamique des rela-

tions bilatérales privilégiées entre les deux pays et les deux peuples, algérien et éthiopien». De son côté, le directeur général d'Air Algérie, Yacine Benslimane, a fait savoir que le vol direct Alger-Addis-Abeba était la 46e destination internationale du réseau extérieur de la compagnie algérienne et la neuvième destination africaine dans le cadre des démarches visant à renforcer le rôle de l'aéroport international d'Alger en tant que point d'accès vital. Cette ligne reliant l'Afrique du Nord à l'Éthiopie, contribuera à la mobilité des voyageurs, des familles et des investisseurs algériens, qui pourront désormais se déplacer facilement. Ce nouveau vol facilitera, également, le déplacement des personnes souhaitant utiliser les aéroports d'Alger et d'Addis-Abeba pour se rendre dans différentes desti-

nations. Pour sa part, le directeur général d'Ethiopian Airlines, Mesfin Tasew Bekele, a déclaré que sa compagnie avait toujours souhaité une ligne directe entre les aéroports d'Alger et d'Addis-Abeba, précisant que la compagnie Air Algérie a réussi à concrétiser cette liaison qui revêt une grande importance pour les relations entre les deux pays, la promotion du commerce et du tourisme et pour les liens entre les deux peuples. Le responsable éthiopien a émis le vœu de sa compagnie de coopérer avec Air Algérie pour renforcer le transport et relier les destinations de voyage en Afrique de l'Ouest en concrétisant cette liaison entre l'aéroport international Houari Boumediene et l'aéroport international de Bole en Éthiopie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

100 milliards DA de pertes par année

Les accidents de la route coûtent au Trésor des pertes d'une valeur de 100 milliards Da/an, a indiqué jeudi à Alger, le spécialiste en Économie des transports à l'École des hautes études commerciales (EHEC), Fares Boubakour. S'exprimant lors d'une journée d'étude sur « le renforcement de la conduite défensive et la préservation de la sécurité routière en Algérie », l'intervenant a passé en revue les indicateurs aggravant davantage ce phénomène, saluant les efforts jusqu'à déployés par les autorités du pays. De son côté, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed, a précisé que le phénomène des accidents de la route en Algérie « a des impacts économiques, sociaux et environnementaux majeurs,

d'où la nécessité de recourir à des spécialistes en analyses comportementales » pour tenter de freiner ce fléau. Selon lui, les mesures coercitives et techniques, ainsi que les points de contrôle routier s'avèrent « insuffisants ». Il a jugé nécessaire, dans ce contexte, « d'impliquer des spécialistes en analyses comportementales dans la cristallisation de solutions à ce phénomène, dans l'examen des mesures à prendre et surtout dans la vulgarisation du concept de la conduite défensive ». Le Conseil s'engage à « soumettre toutes recommandations aux plus hautes autorités du pays, d'où il revient aux participants de contribuer efficacement à la prise de décision concernant ce phénomène ». Intervenant à cette occasion, la sous-directrice du Trafic routier au ministère des Transports, Hassiba Gouas-

mia, a abordé l'aspect juridique lié à la circulation et souligné, par là même, l'importance d'adopter « la conduite défensive » comme stratégie de conduite. Elle a également jugé nécessaire de se focaliser sur la conscientisation et la formation, « en lançant des campagnes nationales de sensibilisation +à intégrer dans les programmes scolaires+, en renforçant le volet de la formation et en créant un fonds spécial d'appui à la sécurité routière ». A noter que le CNESE a honoré, à cette occasion, la famille de feu Mohamed Lazouni dit « Chorti El-Mekhfi », connu pour son émission « Tarik Es-salama » de la télévision publique, eu égard à ses efforts en matière de sécurité routière et de sensibilisation au danger de l'irrespect du Code de la route.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cap sur l'innovation et la créativité

L'université algérienne vit une nouvelle dynamique. Elle veut s'impliquer davantage dans le monde économique. Plusieurs projets de recherche dans le domaine de l'innovation sont en cours de développement par nos universitaires, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

Par Sirine R.

Donnant le coup d'envoi officiel de la rentrée universitaire 2023-2024 depuis la wilaya de Guelma, le ministre a précisé que les universités algériennes se penchent sur le développement de certains prototypes, tels que d'appareils de radars de lutte contre les incendies de forêt, des batteries pour les énergies renouvelables, la culture du blé dur, le dessalement de l'eau de mer, les voitures électriques et les drones. M. Baddari a annoncé enfin la réalisation d'un nouveau pôle de technologies (technopole) composé de 05 universités avec des grands partenariats avec le ministère des startups. Donc le cap est désormais fixé. Place maintenant à l'innovation et la créativité. Deux leviers importants dans le développement d'un pays. Le ministre a affirmé que l'objectif de l'université est de rendre l'étudiant compétent en matière d'information et de connaissances. Ainsi, il active et transforme toutes ses capacités cognitives en matériaux pouvant être fabriqués, vendus et commercialisés, et créer de la richesse. Et des revenus différents, que ce soit en région universitaire ou au niveau national. Badari a expliqué que l'une des tâches de l'université moderne est l'éducation, la recherche scientifique et la création d'une révolution à travers l'innovation basée sur la recherche scientifique afin de créer des emplois. Il a donc appelé à accorder une plus grande attention à la créativité. Lors de la cérémonie, organisée dans la salle de conférences Sassi-Benhamla du pôle universitaire de 5.500 places, le ministre a animé une conférence intitulée « une université innovante au service d'une Algérie émergente », en présence des recteurs de plusieurs universités du pays. M. Baddari a souligné, au cours de son inter-

vention, que « le développement de l'université pour en faire une locomotive de croissance et un moteur de l'économie nationale est au cœur des préoccupations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a consacré 11 parmi ses 54 engagements à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique ». Le ministre a déclaré que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ont favorisé la « création de 117 bureaux d'études afin de générer de la richesse et fournir l'expertise par l'élaboration des études requises par l'économie nationale ». Il a ajouté que cette année a également vu le dépôt de 870 brevets par des chercheurs universitaires, au moment où 200 autres brevets sont attendus. Le ministre a souligné également que l'université algérienne, riche de ses étudiants, de ses professeurs et de ses chercheurs, constitue « la force tranquille de la nouvelle Algérie », ajoutant que les institutions du secteur « se concentrent actuellement sur la créativité, l'innovation et l'harmonie entre le système universitaire et le modèle socioéconomique de l'Etat algérien pour générer de la richesse ». Le ministre a également appelé les recteurs des universités à « développer des offres de formation avancée et d'assurer la concrétisation des conventions de partenariat conclus entre universités », tout en appelant les enseignants-formateurs à orienter leurs étudiants « vers des sujets novateurs afin qu'ils puissent créer des richesses ». Kamel Baddari a présidé, à l'occasion de sa visite dans la wilaya de Guelma, le lancement d'une plateforme numérique destinée à concrétiser la stratégie « zéro papier » à l'université du 8-Mai 1945 avant de souligner à ce propos, que le processus de numérisation que le minis-

tère promet à travers toutes ses institutions, « représente une rupture avec les pratiques de gestion du passé, devenues obsolètes ». Le ministre a assuré que son secteur est déterminé à renforcer la place stratégique de l'université à l'échelle locale, régionale et internationale : « Il est impératif aujourd'hui d'adopter une nouvelle approche pour élever le rang de l'université algérienne. C'est ce que nous avons mis en place notamment à travers de nouvelles mesures et démarches dans les domaines de l'enseignement, la bonne gouvernance et la recherche scientifique » a-t-il martelé. Avant d'ajouter : « L'université sera la force tranquille de la nouvelle Algérie... Depuis l'indépendance nous avons mis en place 03 réformes qui ont provoqué une incohérence du système universitaire et du model économique et social. Nous tablons sur cette nouvelle approche pour relancer l'université ». Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a souligné que les universités resteront ouvertes jusqu'à 22 heures, pour ne pas limiter leurs activités intenses à des horaires administratives. Les étudiants ont besoin, a-t-il expliqué, de fréquenter les bibliothèques et éventuellement effectuer des travaux en groupe ou même avoir des travaux dirigés ou des cours magistraux au-delà de 17h. Il a rappelé que plusieurs nouvelles spécialités sont instituées, citant les systèmes robotiques, l'intelligence artificielle, les mathématiques appliquées et la nanotechnologie. Le ministre a annoncé le recrutement, à partir du mois d'octobre, de 1.409 professeurs au rang de maitres-assistants assistants de classe B en sciences médicales et 693 enseignants-chercheurs dans divers centres de recherche.

NUMÉRISATION DES ŒUVRES DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Les priorités de l'Office national des œuvres universitaires

L'année universitaire 2023-2024 sera marquée par la poursuite par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la réforme du secteur des œuvres universitaires en œuvrant à la généralisation de la numérisation des œuvres de transport, d'hébergement et de restauration au profit de près de 1.700.000 étudiants pour la nouvelle rentrée universitaire. Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes visant à améliorer les œuvres universitaires, à l'occasion de la rentrée universitaire prévue demain samedi, de nouvelles mesures ont été prises afin d'améliorer la prise en charge des étudiants, et faciliter les procédures d'inscription grâce à l'utilisation de la numérisation dans le transport, l'hébergement et la restauration. En matière de transport, dans le cadre des efforts de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) visant à améliorer les conditions de transport des étudiants, un accord a été conclu avec la société "Setram" pour bénéficier des services de tramway et de métro dans les sept wilayas disposant de ces deux moyens de transport. Il s'agit des wilayas d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Sétif, de Ouargla, de Sidi Bel Abbès et de Mostaganem, ce qui permettra à tous les étudiants, lors de cette entrée universitaire, de bénéficier de ces services après le dépôt d'un dossier administratif électronique au niveau des Direction locales de l'ONOU, chargées de délivrer les cartes d'abonnement spéciales auprès de la société "Setram". A cet égard, le chargé de communication numérique et d'information statistique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebbar Daoudi, a expliqué dans une déclaration à l'APS que parallèlement à l'inclusion des services de transport de tramway et de métro pour le transport des étudiants universitaires, le nombre de bus sera réduit, ce qui contribuera à améliorer la qualité des transports, d'une part, et à réduire les embouteillages dont souffrent particulièrement les grandes villes, d'autre part.

R E.

MATURATION ET L'INSCRIPTION DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC

De nouvelles dispositions fixées

Le décret exécutif n° 23-318 du 6 septembre 2023, complétant le décret exécutif n° 20-403 du 29 décembre 2020, qui fixe les conditions de maturation et d'inscription des programmes d'investissement public, a été publié au journal officiel n° 60. Plusieurs articles ont été ajoutés au décret existant. Il s'agit de l'article 16 bis qui stipule : « Toute opération d'investissement public de l'Etat ne peut faire l'objet d'une inscription en réalisation si les études de maturation n'ont pas été validées et approuvées ». Le même article précise : « Les opérations d'investissement public de l'Etat relatives à l'acquisition des équipements destinés à la mise en exploitation des infrastructures existantes, à titre de rattrapage, et le renouvellement des équipements peuvent faire l'objet d'inscription, au budget de l'Etat, sans recou-

rir aux études de maturation préalables. L'inscription intervient sur la base d'une fiche technique dont la forme et le contenu sont fixés par les services compétents du ministère des finances. » « Une opération d'investissement public de l'Etat peut être inscrite en études et réalisation, suite aux concertations entre les services compétents du ministère des finances et le responsable du portefeuille de programmes concerné, après accord du Premier ministre », selon le même article. L'article 16 bis 1 porte sur les demandes d'inscription en dehors des discussions budgétaires. « Les demandes d'inscription d'opérations d'investissement public de l'Etat, présentées en dehors des discussions budgétaires pour la préparation des projets de lois de finances, sont soumises à l'accord du Premier ministre, après concertation entre les

services compétents du ministère des finances et le responsable du portefeuille de programmes concerné », dispose l'article. Quant à l'article 16 bis 2, il concerne les demandes de réévaluation en dehors des discussions budgétaires. Il stipule que « les demandes de réévaluation ne peuvent être introduites qu'à l'occasion des discussions budgétaires pour la préparation des projets de lois de finances. » Et de préciser : « Les demandes de réévaluation d'opérations d'investissement public de l'Etat, présentées en dehors des discussions budgétaires pour la préparation des projets de lois de finances, sont soumises à l'accord du Premier ministre, après concertation entre les services compétents du ministère des finances et le responsable du portefeuille de programmes concerné. » « Toute demande de réévaluation et/ou de

modification de la consistance physique d'un grand projet de l'Etat inscrit en réalisation, dont le montant ou le montant cumulé des demandes dépasse le taux de 15 % du montant initial de l'autorisation d'engagement, est soumise à l'approbation en réunion du Gouvernement ou en Conseil des ministres, après avis du ministre chargé du budget », dispose l'article 16 bis 3 du nouveau décret. Enfin, l'article 16 bis 4 stipule que le ministre chargé des finances doit présenter au Premier ministre, au terme de chaque trimestre, un rapport d'évaluation faisant ressortir : Les demandes de réévaluation présentées par les différents secteurs ; Le traitement qui leur est réservé ; L'analyse des causes ayant conduit aux demandes de réévaluation ; Les propositions de mesures destinées à réduire les dépassements et les insuffisances.

R E.

SALON INTERNATIONAL
DES TRAVAUX PUBLICS
2023

La Turquie, invitée
d'honneur

La Turquie sera l'invité d'honneur de la 19e édition du Salon international des travaux publics (SITP). Une édition prévue du 14 au 18 novembre prochain au Palais des expositions d'Alger-Safex. Une information révélée par le ministre des Transports et des Infrastructures de base, Lakhdar Reakjhroukh, lors du Forum économique algéro-turc du secteur des travaux publics, coprésidé avec son homologue turc, Abdulkadir Uraloglu. A cet effet, Lakhdar Rakhroukh a appelé les entreprises et les sociétés turques activant dans le domaine des travaux publics à « participer efficacement » à cette manifestation économique qui permettra de créer une dynamique entre les opérateurs économiques et d'encourager les porteurs de projets innovants. A ce propos, le ministre a appelé les hommes d'affaires et les entreprises turques à développer leurs activités et à exploiter davantage les opportunités d'investissement « diverses et importantes », et à contribuer à la réalisation de projets communs dans le domaine des infrastructures de base, notamment en matière de voie ferroviaire, vu la grande importance accordée par le président de la République au développement du réseau ferroviaire, dans le cadre de la stratégie globale de développement du secteur minier et de promotion des exportations hors hydrocarbures. De son côté le ministre turc mis en avant l'importance de la position stratégique de l'Algérie, ainsi que ses ressources énergétiques et ses richesses minières, soulignant que « la Turquie tend à lancer des projets d'investissements communs en Algérie ». M. Uraloglu a cité, dans ce sens, les investissements menés par plusieurs entreprises turques en Algérie, notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, soulignant l'importance de saisir les opportunités d'investissement offertes dans les projets de voies ferroviaires en Algérie. Il a également mis en avant l'importance de la position stratégique de l'Algérie, ainsi que ses ressources énergétiques et ses richesses minières, soulignant que « la Turquie tend à lancer des projets d'investissements communs en Algérie ». Le responsable turc s'est également dit confiant quant à la réussite des projets d'investissement turcs en Algérie et au développement des relations algéro-turques après ce forum, arguant que l'Algérie et la Turquie ont les moyens d'être au sommet, de par leurs position géographique en Méditerranée". Le forum a été une occasion pour la tenue de rencontres d'affaires entre des chefs d'entreprises turques et les directeurs généraux des entreprises publiques algériennes, à l'instar du groupe Cosider, l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), l'Entreprise nationale des matériaux des travaux publics (ENMTP), la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'Est (SERO-EST), le Groupe d'étude d'infrastructures, de contrôle et d'assistance "GEICA", le groupe d'infrastructure de travaux publics maritimes (GITRAMA), le Groupe d'infrastructure des travaux routiers et ouvrages d'arts (Gitra), l'Agence nationale des études et du suivi de réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et l'Algérienne des autoroutes (ADA). M. Rakhroukh avait reçu, jeudi au siège du ministère, le ministre turc des Transports et de l'infrastructure, Abdulkadir Uraloglu, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération, notamment dans le domaine des infrastructures et installations portuaires, et de concourir à la réussite de la participation turque au SITP.

Synthèse R E.

LIGNE FERROVIAIRE GARA DJEBILET-BECHAR

Des perspectives prometteuses
pour la valorisation des
ressources minières

Le projet de la ligne ferroviaire Gara Djebilet (Tindouf)- Bechar, dont le processus de préparation technique en prévision du lancement des travaux de réalisation a été entamé récemment sous la direction de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ouvre de larges perspectives au développement et à l'exploitation des potentialités minières de la région.

Par R E.

Inscrit au titre des orientations de l'Etat portant valorisation des richesses minières de la wilaya de Tindouf, portière de l'Algérie sur l'Afrique de l'Ouest, le projet de réalisation de la voie ferrée devra donner une impulsion à la dynamique de développement dans la région à travers l'exploitation et le transport du produit du fer de Gara-Djebilet vers les installations industrielles, ont souligné des cadres, des professionnels et des académiciens approchés par l'APS. Dans ce cadre, le directeur des travaux publics (DTP) de Tindouf, Abdelkrim Belkacem, a affirmé que ce chemin de fer devant relier, sur un millier de km, la wilaya de Béchar et la région de Gara-Djebilet (140 km Sud de Tindouf), "contribuera largement aussi bien à la réduction des coûts de transport du fer depuis le gisement de Gara-Djebilet vers les différentes régions industrielles qu'à la propulsion de la cadence de développement local et la relance de l'économie nationale en général". "Le projet ferroviaire aura, en outre, un impact positif sur le maillon routier de la région, contribuant à atténuer le trafic automobile, notamment des véhicules gros tonnages, sur la RN-50, seul axe névralgique reliant les wilayas de Tindouf et Béchar à d'autres destinations du Nord du pays", a expliqué le même responsable. M. Belkacem a soutenu que cette opération "prometteuse influera positivement sur l'état de cet axe à haute densité qui enregist-

tre annuellement des accidents de la circulation des usagers, sur les moyens de transport de voyageurs et des marchandises notamment, et, par conséquent, contribuera à la réduction des couts d'entretien périodique".

Promotion des échanges commerciaux
avec les pays voisins

De son côté, le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie "CCI-Tafagoumt", Nouh Abiri, a estimé que le projet "s'avère rentable dans la mesure où il influera positivement sur les conditions socio-économiques des citoyens de la région, en sus de l'ouverture de nouvelles perspectives aux promoteurs économiques à la faveur notamment de l'allègement des frais de transport des marchandises et moyens nécessaires à l'exploitation de ce gisement". Rendant un grand hommage aux efforts louables fournis par les pouvoirs publics pour la relance de ce projet d'envergure, l'intervenant a estimé que cette opération devra également donner un "nouvel essor" aux échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest via le poste frontalier terrestre algéro-mauritanien Chahid Mustapha Benboulaid. Pour sa part, le Pr Habib Brikallah, du Centre universitaire de Tindouf, a affirmé que la relance par les hautes instances du pays de ce projetdevra "développer et étendre les réseaux de transport du pays et conforter sa position, à l'échelle régionale, dans l'industrie minière".

UN DÉCRET VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ AU JO

Les dispositions applicables au numéro
d'identification national définies

Un décret exécutif relatif au numéro d'identification national unique (NIN) a été publié au journal officiel n° 60. Ce texte a pour objet de définir les dispositions applicables au NIN. Au sens du présent décret, le « Numéro d'identification national unique (NIN) » :est défini comme une « information personnelle en format numérique, représentant un certain nombre de données liées à l'identification de chaque personne qu'elle soit physique ton moral, reflétant d'une manière fiable et sécurisée son identité et son état. » Il est attribué aux citoyens algériens nés en Algérie ou à l'étranger, aux étrangers nés ou se trouvant en Algérie, ainsi qu'aux personnes morales présentes en Algérie. Le NIN est un numéro person-

nel, permanent, interchangeable et non modifiable, utilisé selon les conditions et les modalités définies par la législation et la réglementation en vigueur, selon le texte, qui précise que ce numéro d'identification est porté sur les registres et extraits d'état civil tenus au niveau des communes et des services consulaires algériens; sur les documents officiels d'identité et de circulation des citoyens algériens, délivrés par les autorités nationales compétentes ainsi que par les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger; les titres et documents officiels délivrés par les autorités nationales compétentes aux étrangers; et les documents portant les informations d'identification des personnes morales. La structure du NIN comprend

dix-huit (18) chiffres, avec des positions réservées pour indiquer des informations telles que le sexe, la mention de l'acte, la naissance en Algérie ou à l'étranger, l'année d'inscription dans le registre des naissances, le code de la commune ou du pays d'inscription de la naissance, le numéro de l'acte de naissance, le numéro de série de registre par année, et une clé de contrôle. Selon le même décret, un système automatisé est créé auprès du ministre chargé de l'intérieur, afin de générer le NIN et de généraliser son utilisation, et les entités gouvernementales sont tenues de s'assurer que leurs systèmes d'information sont interconnectés avec ce système. Les citoyens algériens et les étrangers titulaires de documents d'identité biométriques

sont dispensés de présenter des documents supplémentaires aux entités gouvernementales, car ces informations peuvent être obtenues en utilisant le NIN. Les fonctionnaires autorisés à utiliser le NIN sont tenus au secret professionnel, sous peine de sanctions, stipule le texte, qui ajoute que les entités gouvernementales doivent adopter et utiliser le NIN dans toutes les procédures administratives et transactions. Le système automatisé doit être mis en place avant le 31 décembre 2023. Ce décret abroge le décret exécutif n° 10-210 du 16 septembre 2010 concernant le NIN. Les modalités d'application de ces nouvelles dispositions seront précisées ultérieurement par arrêté ministériel.

R E.

OUVERTURE DE BANQUES ET SHOWROOMS À NOUAKCHOTT ET À DAKAR

Les opérateurs algériens saluent la démarche

De grands pas dans les relations bilatérales algéro-mauritaniennes et algéro-sénégalaises mais aussi dans la coopération interafricaine viennent d'être concrétisés, à la faveur de l'ouverture de showrooms permanents de produits algériens à Nouakchott et à Dakar, et l'inauguration de l'Algerian Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne et de l'Algerian Bank of Senegal à Dakar, constituant les premières banques algériennes ouvertes à l'étranger.

Par S R/Agence

Découlant de la vision et de la volonté stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à souvrir aux pays du continent africain et à contribuer activement à leurs développement et à leurs épanouissement, ces pas, franchis pour la première fois depuis l'indépendance, traduisent également la volonté de l'Algérie de stimuler une croissance équitable et inclusive en Afrique. Les opérateurs algériens présents dans les deux showrooms ont salué, dans des déclarations à l'APS, cette démarche inédite, assurant qu'elle allait contribuer au développement des échanges commerciaux et du partenariat avec les autres pays du continent. «Une banque et un salon permanent don-

nent beaucoup d'espoir aux opérateurs. Nos objectifs d'exportation étaient justement entravés par le manque de représentativité de nos institutions bancaires à l'étranger. Grâce à ces réalisations, les opérateurs algériens pourront conquérir de nouveaux marchés dans les pays africains», s'est réjoui Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Pour Ahmed Mouissi, directeur du marketing au complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS) de la zone industrielle de Bellara à El Milia (Jijel), «un salon d'exposition permanent renforce la présence de la société sur les marchés africains notamment sénégalais, alors que les banques algériennes rassurent les pas des opérateurs». «AQS est présent sur le marché sénégalais et les banques algériennes à Dakar et à

Nouakchott apporteront de la valeur ajoutée à nos actions», souligne-t-il. Pour Nacerdine Belhadj, représentant de la société Joktal, spécialisée dans la fabrication des emballages plastiques alimentaires et non alimentaires, l'AUB et l'ABS représentent une «sécurité» pour tout opérateur algérien désireux d'accéder aux marchés des pays africains. «Ces banques incarnent désormais, pour les opérateurs, la sécurisation de paiement et l'accompagnement dans les projets d'expansion. C'est très important pour nous», a-t-il soutenu, an avis partagé par Mohamed Alouane, chargé de développement de la filiale commerciale du groupe Gica qui a souligné qu'«une banque et un salon permanent donnent une meilleure visibilité et permettent de pénétrer de nouveaux marchés des pays africains».

3^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Corée du Sud, invitée d'honneur

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables organise, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la 3^e édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables prévue du 27 au 29 septembre courant au Palais des expositions Pins Maritimes (Alger), a indiqué un communiqué du ministère. Organisée sous le slogan "les start-up: locomotive du développement durable et de l'économie verte en Algérie", cette édition reflète "l'ap-

proche du Gouvernement en matière de renforcement de la prise de conscience quant aux questions environnementales et d'énergies renouvelables, de favoriser la rationalisation des ressources naturelles, de s'engager dans la concrétisation du développement durable et de préserver notre environnement à travers la coopération nationale et internationale", précise le communiqué. Le salon se veut "un espace d'interaction et d'échange d'idées et d'expériences dans tous les domaines ayant trait à l'environnement et les éner-

gies renouvelables au profit des experts algériens et étrangers, des représentants des filières industrielles, des académiciens et des hommes d'affaires", ajoute la même source. La Corée du Sud sera l'invitée d'honneur de cette édition ce qui permettra de tirer profit de l'expérience de ce pays pionnier en la matière, a révélé le ministère, rappelant que l'Algérie avançait à pas surs vers la transition écologique en adéquation avec les exigences de la période actuelle marquée par une demande de consommation croissante

face à l'épuisement des ressources naturelles. L'évènement verra l'organisation de rencontres, de conférences et des ateliers en sus de la signature d'accords de partenariat, en marge du salon, visant à la préservation de l'environnement et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD), liton dans le document. Pour plus d'information sur la manifestation, le ministère a appelé à consulter son site électronique www.me.gov.dz. R E.

PROGED II

Honorée par le parrainage du ministère de Yacine El-Mahdi Oualid

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-Entreprises, assure le parrainage de PROGED II, au grand honneur de PROARCHIVE Solutions Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, assure le très attendu parrainage de la 2^e édition de PROGED (la Rencontre Professionnelle de la Gestion Electronique des Documents et la Transformation Digitale), qu'organise PROARCHIVE Solutions du 24 au 26 septembre 2023, à Eurojapan Résidence, Hassi Messaoud, wilaya d'Ouargla, au Sud de l'Algérie. Le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, atteste, encore une fois, de la volonté, méritoire à plus d'un titre, du ministre Yacine El-Mahdi Oualid, de s'impliquer d'une manière pratique dans les événements portant haut les couleurs de la transformation digitale, d'une manière générale, et de la digitalisation, particulièrement. PROGED II, qui réunit, trois jours durant, les maillons de l'écosystème de la digitalisation, s'offre avec ce parrainage une opportunité pour booster davantage l'un de ses objectifs : former une nouvelle génération de pionniers de la transformation digitale, à recruter dans les startups et les micro-entreprises. PROARCHIVE Solutions a même contribué considérablement à l'Economie de la connaissance, vu que née startup, elle est devenue une société imposante, passant de 3 collaborateurs à 140 collaborateurs. Pour cela, elle a prôné l'application de la reconversion des ressources humaines et la formation interne, mettant ses ressources qualifiées en œuvre pour répondre aux besoins des nombreux chantiers dont elle est l'heureux maître d'œuvre.

COMMERCE

Ouverture d'une exposition permanente des produits algériens à Dakar

Une exposition permanente de produits algériens, relevant de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), a été ouverte jeudi à Dakar (Sénégal), représentant plusieurs secteurs, à même de booster l'échange commercial entre l'Algérie et le Sénégal et le reste des pays africains, en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'exposition a été inaugurée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du directeur du commerce extérieur au ministère sénégalais du Commerce, de la Consommation et des PME, Ansou Souba Badji, et du directeur général du Centre international du commerce extérieur au Sénégal (CICES), Saliou Keita, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, Khaled Zohret Bouha-

louan, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. L'exposition de 1.800 m2, englobe près de 60 exposants nationaux activant dans divers secteurs, a indiqué M. Karim Boukadoum, Directeur général de la "Safex". Dans une déclaration à l'APS, M. Boukadoum a précisé que cette exposition "se veut un hub pour les entreprises nationales publiques et privées pour accéder aux marchés des pays africains", soulignant qu'il sera procédé à "la promotion du produit algérien et des compétences algériennes dans différents secteurs, et à la création des sociétés mixtes algéro-sénégalaises et avec les autres pays africains selon l'approche gagnant-gagnant". Avant l'ouverture de cette exposition, il a été procédé à l'inauguration de la banque "Algerian Bank of Senegal", deuxième banque algérienne agréée à l'étranger après

l'inauguration, mercredi à Nouakchott, de "l'Algerian Union Bank" (AUB), en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faciliter l'investissement et les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres pays d'Afrique. Pour rappel, la délégation ministérielle algérienne est arrivée, mercredi soir à Dakar, après une visite de travail de deux jours à Nouakchott, marquée par l'inauguration de "l'Algerian Union Bank" (AUB) et l'ouverture d'un show-room, "Exportation", de promotion des produits algériens à Nouakchott, outre l'ouverture des travaux de la 6^e édition du Conseil d'affaires algéro-mauritanien. Des rencontres avaient réuni également MM. Faïd et Zitouni avec leurs homologues et de hauts responsables mauritaniens. La visite des deux ministres à Dakar permettra d'examiner de nouveaux moyens de partenariat

entre l'Algérie et le Sénégal et d'élargir la coopération dans divers domaines. La visite de la délégation ministérielle à Nouakchott et à Dakar intervient dans "le cadre de l'engagement du Gouvernement à promouvoir la coopération avec les pays voisins et à consolider les liens bilatéraux étroits", et "reflète les efforts incessants pour la réalisation du développement durable et le renforcement de la stabilité économique de la région", selon le ministère du Commerce de la promotion des exportations. La visite permettra, selon le ministère des Finances, "d'asseoir les relations de coopération d'intérêt commun pour les deux parties, algérienne et mauritanienne, et algérienne et sénégalaise dans les domaines, économique, financier et commercial, promouvoir les échanges commerciaux, encourager l'investissement dans divers domaines et consolider les expertises communes".

ALGER

Lancement de 53 nouvelles lignes de transport urbain et suburbain

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, jeudi, la création de 53 nouvelles lignes desservant les différentes communes de la capitale, notamment dans les nouveaux pôles urbains.

Ces nouvelles lignes seront mises en exploitation à partir du dimanche prochain, a-t-elle précisé dans un communiqué. Concernant les horaires d'exploitation pour ce programme, les premiers départs pour le service du jour sont prévus à 05h30 du matin et les derniers à 19h30, a précisé la même source.

S'agissant du service nuit, les premiers départs sont prévus à 18h50 et les derniers à 00h50, a ajouté le communiqué, soulignant que 19 lignes seront couvertes avec 19 bus durant la nuit.

Ainsi, 535 bus seront mis en exploitation pour couvrir 182 lignes, a fait savoir l'ETUSA, tout assurant que la création de ces nouvelles lignes intervient dans le cadre de l'arrêt de l'activité transport Talaba (étudiants) et le redéploiement de ses autobus vers le transport urbain.

MÉDÉA

Démantèlement d'un réseau de faussaires de billets de banque

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Berrouaghia et de Médéa ont réussi, récemment, à mettre un terme à l'activité d'un réseau criminel de faussaires de billets de banque, a indiqué jeudi dernier un communiqué de la sûreté de wilaya.

Le démantèlement de ce réseau est intervenu suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un trafic de faux billets de banque de monnaie nationale dans la commune de Berrouaghia, a indiqué le communiqué.

L'enquête diligentée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Berrouaghia a permis d'identifier et d'arrêter deux individus en possession de trois faux billets de 2.000 DA, est-il précisé. Lors de la fouille du véhicule utilisé par ces deux suspects, les enquêteurs ont trouvé 37 autres coupures de 2.000 DA dissimulées dans différentes parties du véhicule, a ajouté la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée contre ces deux individus pour mise en circulation de faux billets de banque. Ils ont été présentés, par la suite, devant le procureur de la République près le tribunal de Berrouaghia, a-t-on conclu.

BOUMERDES

Les occupants restants des chalets relogés avant fin 2023

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a souligné, jeudi à Alger, le souci de son département ministériel à reloger le reste des occupants des logements préfabriqués (chalets) dans la wilaya de Boumerdes avant fin 2023, relevant que seulement 1273 habitations temporaires étaient programmées à être éradiquées et dont les occupants bénéficieront de logements sociaux locatifs.

S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), tenue sous la présidence du Président de l'APN, Brahim Boughali, le ministre a indiqué que les pouvoirs publics ont consacré, suite au séisme qui a frappé la wilaya le 21 mai 2003, des aides financières selon le degré des dégâts occasionnés au parc de logements, en sus de l'affectation de 14.917 logements préfabriqués (chalets), dont à ce jour, 13.644 unités ont été éliminées et dont les occupants ont été relogés. Répondant à une question du député Kamel Korichi (Indépendants), M. Belaribi a fait savoir que "1.273 logements préfabriqués sont programmés à être éradiqués", relevant que le nombre de logements finis et non distribués dans le cadre de la formule Logement public locatif (LPL), a été estimé à 1.138 unités qui seront distribuées aux familles qui résident toujours dans les chalets, à travers différents sites dans la wilaya.

Le ministre a également abordé, à ce propos, le programme dont a bénéficié la wilaya de Boumerdes, dans le cadre du plan 2020-2023 et qui a été estimé à 38.699 unités de logement de formules différentes, dont 16.372 logements, 5.856 logements en cours de réalisation et 5.600 logements en cours de lancement, tandis que les travaux sont à l'arrêt au niveau de 1.076 logements.

Dans le cadre du programme qui a été alloué à cette wilaya, en vertu de la loi de finances 2023, 2.000 logements ont été affectés, dont 200 unités dans le cadre du Logement public locatif (LPL) et 1.500 subventions ont été affectées à la construction du logement rural et 200 unités pour le Logement promotionnel aidé (LPA).

D'autre part, en réponse à une question du député Yakoub El Fertas (FLN), concernant les projets d'équipements publics au niveau de la nouvelle ville de Bouinan et le pôle urbain de Sefsaf à Blida, le ministre a indiqué que 10 milliards de DA ont été affectés aux structures publiques de Bouinan et 2 milliards de DA au pôle urbain de Sefsaf.



La nouvelle ville de Bouinan a bénéficié de 58 structures publiques éducatives de différents cycles, de sièges de Sûreté urbaine et de polycliniques, dont la réalisation est prise en charge par le secteur de l'habitat, a fait savoir le ministre qui a ajouté que le coût des projets d'aménagement urbain de cette ville s'élève à 41 milliards de DA (routes, eaux, électricité et aménagement extérieur...).

Quant au pôle urbain de Sefsaf, il a bénéficié de 10 structures publiques dont 4 achevées (3 groupements scolaires, 3 collèges, un lycée, un siège de sûreté urbaine et une polyclinique).

Evoquant les projets de développement programmés au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, M. Belaribi a affirmé qu'il a été procédé à l'actualisation du schéma général de la ville à même de créer trois pôles dédiés à l'investissement, l'industrie et aux loisirs, précisant que les terrains au niveau du pôle d'investissement sont disponibles aux investisseurs intéressés au niveau de la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'in-

vestissement (AAPI).

Par ailleurs, en vue d'accélérer la cadence des travaux de réalisation des logements promotionnels aidés et sociaux participatifs, le ministre de l'Habitat a fait état d'une série de mesures prises à cet effet, dont la non exigence aux promoteurs de présenter des procès-verbaux d'avancement des travaux du projet dans son ensemble et il suffit juste de produire des procès-verbaux partiels.

A une autre question du député Ahmed Beldjilali (MSP) sur les quotas des projets de logements dans la wilaya de Tiaret, le ministre a précisé que cette wilaya a bénéficié de 23.816 logements de différentes formules dans le cadre du plan triennal 2020 à août 2023, dont 13.171 logements ont été achevés.

Dans le cadre de la loi de finances de l'année en cours, 3400 logements ont été affectés à cette wilaya, dont 300 logements publics locatifs, 100 logements promotionnels aidés et 1000 aides dans le cadre de la construction individuelle dans les logements sociaux.

BLIDA

Plus de 30 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis début 2023

Trente-six exploitations agricoles de la wilaya de Blida ont été raccordées au réseau électrique depuis le début de cette année 2023, au titre d'un programme d'électrification visant à relever leur rendement, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces 36 exploitations ont été raccordées dans le cadre d'un programme ciblant un total de 96 unités similaires et visant le dé-

veloppement du secteur agricole, a-t-on ajouté de même source.

Le raccordement du reste des exploitations programmées se poursuivent toujours, a-t-on assuré, notant que 32 autres exploitations sont en cours de raccordement, tandis que les travaux d'électrification de 27 autres seront lancés "prochainement". "Ces opérations de raccordement ont nécessité la réalisation de 29 km de réseau électrique et la pose de 32 ??transformateurs et

de 65 compteurs électriques, pour une enveloppe globale de 128 millions DA", a-t-on ajouté de même source. A noter le raccordement, durant l'année dernière, de 87 exploitations agricoles au réseau électrique, pour une enveloppe de 198 millions de DA. Sur un autre volet, et au titre des efforts d'accompagnement des projets de développement et de l'amélioration des prestations du secteur, la direction de distribution de

l'électricité et du gaz de Blida a procédé au raccordement de 17 nouveaux établissements scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz, dans des pôles urbains de Sefsaf (hauts de Meftah) et Sidi Serhane, et de la nouvelle ville de Bouinan, ainsi que nombre de communes, dont Oued Djer et Mouzaia. A cela, s'ajoute le raccordement aux réseaux énergétiques de la résidence universitaire des 10.000 lits d'El Affroun, a-t-on relevé.

Quels facteurs de reconfiguration des chaînes de valeur mondiales ?

Après une expansion commerciale exceptionnelle dans les décennies 1990 et 2000, on observe entre la crise de 2008 et celle du Covid-19 un ralentissement de la mondialisation qui s'explique essentiellement par le rééquilibrage de la croissance en Chine.

2^e partie

Aymeric LACHAUX

Quels facteurs de réorganisation future des chaînes de valeur ?

L'organisation des chaînes de valeur mondiales repose avant tout sur la recherche de l'efficacité économique dans les cadres institutionnels et géopolitiques donnés. Différents facteurs pourraient peser sur cette organisation dans les années à venir, même si elle reste affectée par une forte incertitude.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie

Malgré l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le commerce international de marchandises a augmenté de 3,5 % en 2022⁷. Cependant, on constate une réorganisation significative des échanges. Tout d'abord, les échanges entre les pays alliés de l'Ukraine et la Russie ont fortement diminué notamment sous l'effet des sanctions. Depuis le début de la guerre, les exportations russes vers l'Europe⁸, le Japon et les États-Unis ont chuté de 80 % en valeur et les importations russes depuis ces pays se sont réduites de 47 %⁹. Cette baisse traduit la volonté des pays alliés à l'Ukraine¹⁰ d'« isoler » la Russie du système financier international et de leurs économies¹¹ via l'application de sanctions. En parallèle, on observe un accroissement des échanges russes avec les pays émergents, plus particulièrement avec l'Inde et la Chine. Les échanges de la Russie avec l'Inde ont été multipliés par 5 tandis que les échanges avec la Chine ont augmenté de 75 %. Néanmoins, un an après le début de la guerre, la Russie n'a pas su rediriger l'intégralité de ses flux commerciaux vers d'autres partenaires : la valeur de ses échanges¹² s'est réduite de 27 %. Cette fragmentation des échanges entre les pays alliés à l'Ukraine et la Russie au profit d'autres pays devrait se poursuivre au fur et à mesure de l'entrée en vigueur de nouvelles sanctions.

Les tensions géopolitiques

Au-delà de la guerre en Ukraine, la situation géopolitique mondiale conduit à une hausse des tensions commerciales susceptibles d'affecter les échanges. Dans un contexte de blocages persistants dans le fonctionnement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)¹³, le commerce est instrumentalisé de manière croissante par certains pays comme un moyen de pression sur les décisions politiques. À titre d'illustration, depuis décembre 2021, la Chine applique des mesures discriminatoires et coercitives à l'encontre des exportations de la Lituanie et des exportations de produits de l'Union européenne contenant des éléments lituaniens, en réponse à un rapprochement diplomatique entre Taïwan et la Lituanie¹⁴. La concurrence économique et les tensions géopolitiques entre les nations se traduisent aussi de plus en plus par des restrictions aux échanges. Ainsi, les tensions sino-américaines ont conduit à l'adoption croisée de mesures de contrôle



des échanges commerciaux qui pourraient affecter les chaînes de valeur mondiales. En premier lieu, les deux puissances appliquent des droits de douane additionnels sur plus de la moitié de leur commerce bilatéral. Cette « guerre commerciale » s'est traduite par une hausse ou, plus rarement, une baisse des exportations de pays tiers en fonction du caractère substituable ou complémentaire de leur production aux produits soumis aux tarifs supplémentaires¹⁵. En outre, la Chine et les États-Unis contrôlent les exportations de certains produits, par exemple les semi-conducteurs, qui pourraient être utilisées dans la production de biens exportés in fine vers l'autre pays. L'Union européenne pourrait être particulièrement affectée par ces mesures, étant donné que, par exemple, 15 % des composants électroniques étrangers incorporés dans ses exportations vers les États-Unis sont d'origine chinoise¹⁶.

La sécurisation des approvisionnements par les entreprises

Les dysfonctionnements du fret, les pénuries lors de la crise sanitaire ou la hausse de l'incertitude géopolitique pourraient inciter les entreprises à diversifier leurs chaînes de valeur et à privilégier des pays plus alignés politiquement, plus stables économiquement ou plus proches géographiquement que par le passé¹⁷. Cependant les entreprises ne modifient leurs stratégies de production et d'approvisionnement que lorsqu'elles anticipent des chocs affectant l'économie de manière durable, car la délocalisation de tout ou partie de l'appareil de production ou, à plus petite échelle, celle de l'approvisionnement auprès d'un producteur étranger entraînent des coûts fixes. Par exemple, les actifs physiques détenus dans un pays ne sont pas faciles à vendre ou à redéployer et le capital relationnel et les coûts de recherche sont perdus en cas d'abandon d'une relation commerciale. Les évolutions du marché local peuvent égale-

ment conduire au retrait d'une entreprise d'un pays pour la production ou la commercialisation. Ce fut par exemple le cas pour Renault, qui a vendu ses participations dans des entreprises en Russie pour un rouble symbolique¹⁸. En outre, les décisions d'approvisionnement en intrants aux différentes étapes des chaînes de la production sont interdépendantes et il peut être très coûteux pour une entreprise de délocaliser uniquement certaines étapes de la production. Il est donc essentiel d'être capable d'apprécier la durabilité d'un choc. Le relâchement des tensions d'approvisionnement depuis début 2022 suggère ainsi qu'une partie des perturbations liées au Covid n'était que transitoire. À l'inverse, depuis le début de la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine, de nombreuses entreprises ont annoncé cesser volontairement leurs activités en Russie, y compris des entreprises de pays n'appliquant pas de sanctions à l'encontre de la Russie¹⁹, ce qui indique que les entreprises considèrent le choc de la guerre comme ayant installé un risque durable.

L'intervention des pouvoirs publics pour protéger ou sécuriser les chaînes de valeur

Les pouvoirs publics peuvent inciter voire contraindre les entreprises à ajuster l'organisation de la production. Depuis la pandémie, on observe un accroissement des mesures gouvernementales visant à sécuriser les chaînes de valeur en favorisant la production nationale (reshoring) ou dans des pays proches (nearshoring) ou alliés (friendshoring). Ces mesures concernent en particulier les produits nécessaires à la transition écologique, et notamment l'extraction de minéraux et métaux (à travers l'Inflation Reduction Act aux États-Unis ou le Critical Raw Materials Act européen). Les interventions publiques peuvent passer par des incitations positives (comme les subventions ou la réduction des droits de douanes) ou au contraire par des restrictions commer-

ciales (comme des filtrages des investissements ou la hausse des droits de douanes). Par exemple, dans un contexte de dépendance à la Chine, la présidente de la Commission européenne a mis en avant la pertinence des accords commerciaux dans une stratégie de réduction des risques (« derisking ») par la diversification des échanges²⁰. Des mesures protectionnistes continuent par ailleurs à être mises en place, parfois sous couvert d'un objectif de sécurisation²¹. Sous l'effet de ces différents facteurs, des chaînes de valeur parmi les plus concentrées présentent de premiers signes de diversification. Les constructeurs de semi-conducteurs jusqu'ici essentiellement produits en Corée et à Taïwan ont annoncé des investissements massifs dans des capacités de production au Japon, aux États-Unis ou en Europe²². De nouvelles mines sont ouvertes ou envisagées, en particulier de terres rares en Suède et aux États-Unis. En revanche, dans de très nombreux secteurs plus en aval, il semble que les entreprises n'aient que rarement entamé un réel travail d'identification des vulnérabilités dans leurs chaînes de fournisseurs.

Source : Trésor Eco

(18) Guérin J. (2022), « Renault cède AvtoVAZ pour un rouble et sort de Russie », Le Figaro. (19) Cf. Sonnenfeld J., Tian S., Zaslavsky S., Bhansali Y. & Vakili R. (2022), "It pays for companies to leave Russia", Yale School of Management. (20) Cf. Discours de la Présidente von der Leyen sur les relations entre l'UE et la Chine à l'intention du Mercator Institute for China Studies et du Centre de politique européenne, le 30 mars 2023. (21) Par exemple, la Turquie a adopté une réglementation exigeant la production de certains médicaments sur le territoire national afin de se prémunir contre un risque de pénurie. Un panel de l'OMC et les arbitres en appel ont rejeté cet argument, car la Turquie n'avait pas, entre autres, identifié de cas de pénurie. (22) Rousseau Y. & Godeluck S. (2023), « Dans la guerre mondiale des puces, l'Europe doit cultiver ses points forts », Les Échos.

TUNISIE

L'Etat compte mobiliser des bons de Trésor pour 900 millions de dinars

Selon un communiqué officiel des autorités financières paru hier jeudi 21 septembre 2023, le Trésor annonce l'ouverture d'une adjudication de Bons du Trésor à court terme le 25/09/2023 pour 900 millions de dinars (MD) remboursables sur 6 mois en mode coupons zéro, ce qui signifie que ceux-ci sont capitalisés et versés dans leur intégralité à l'échéance.

La Direction Générale de la Gestion de la Dette et de la Coopération Financière (DGGDCF) relevant du ministère des Finances informe, par ailleurs, que la mise en paiement des Bons de Trésor Assimilables, septembre 2032 et aux taux de 8,8% aura lieu le 28 septembre 2023. Il convient de signaler que le financement intérieur net a remarquablement diminué au premier semestre 2023 de 2546,5 MD soit - 72% comparativement à l'année dernière et ce, suite à la baisse des souscriptions à moins d'un an et à plus d'un an pour respectivement 262,3 et 515,3 MD.

L'encours de la dette publique a atteint 119,8 milliards de dinars, à fin juin 2023, dont les dettes intérieures représentent 42,9% (soit 51,4 milliards de dinars), d'après des données officielles publiées récemment.

Le service de la dette publique a régressé de 6%, passant de 8 milliards de dinars à 7,5 milliards de dinars sur la période juin 2022 – juin 2023.

Le budget alloué au remboursement du principal de la dette a baissé de 12,2% sur la période pour se situer au niveau de 5,1 milliards de dinars, à fin juin 2023. En revanche, l'enveloppe réservée au remboursement des intérêts de la dette a augmenté de 10,5%, dépassant les 2,4 milliards de dinars.

Les pays du Golfe redessinent l'économie mondiale

Les Pays du Golfe sont en train de devenir les acteurs majeurs de l'économie mondiale, comme l'a récemment souligné le Wall Street Journal.

A la tête de cette transformation se trouve l'Arabie saoudite, qui aspire à bien plus qu'un simple rôle de bailleur de fonds. Elle souhaite également que la région dépasse son image de destination privilégiée pour les stars du football telles que Ronaldo et Neymar. Mohamed Ben Salmane affirme avec conviction que « la nouvelle Europe se trouve au Moyen-Orient » et que « la prochaine renaissance mondiale aura lieu au Moyen-Orient ». Cette vision audacieuse est étayée par des bases économiques solides. Les Pays du Golfe débordent littéralement de liquidités, en grande partie grâce au prix élevé du pétrole, atteignant environ 90 dollars le baril. L'année dernière, Aramco, le géant pétrolier public d'Arabie saoudite, a enregistré un bénéfice record de 161 milliards de dollars. Pendant ce temps, le fonds souverain d'Arabie saoudite dispose d'une fortune dépassant les trois billions de dollars. Les perspectives pour l'avenir sont également prometteuses, avec des indicateurs au vert : Près de 36 % des réserves mondiales de pétrole se trouvent enfouies sous les déserts des Pays du Golfe. Actuellement, presque un baril de pétrole sur deux exportés provient de cette région. Ils sont responsables de l'extraction de 22% du gaz naturel mondial. De plus, leurs exportations de gaz liquide atteignent même 30%. En parallèle, les Émirats arabes unis (EAU) sont en train de devenir un centre financier mondial de premier plan. Au cours du premier trimestre de cette année, 14% de toutes les introductions en bourse (IPO) mondiales se sont déroulées à Abu Dhabi. Le Wall Street Journal souligne que

l'augmentation des taux d'intérêt a freiné les emprunts en Occident, incitant de nombreux financiers occidentaux à se tourner vers la région du Golfe. Ainsi, les hôtels de luxe de la région sont devenus des destinations prisées pour les acteurs de la finance internationale.

Comment en est-on arrivé là ?

Le dernier numéro de The Economist met en lumière ce miracle économique au Moyen-Orient et énumère les facteurs qui y ont contribué :

Tout d'abord, la région connaît une sorte de paix. Les deux ennemis jurés, l'Arabie saoudite et l'Iran, ont temporairement mis de côté leurs différends. Les guerres civiles en Syrie et au Yémen ont connu une accalmie. Le Qatar a résolu ses différends avec ses voisins.

Sur le plan intérieur, les mentalités évoluent également. Le fondamentalisme islamique perd du terrain, tout comme le modèle de démocratie occidentale. Les ÉAU servent d'exemple : une autorité politique forte, une prospérité économique et une stabilité politique. Selon The Economist, ce modèle prévaut désormais dans la région.

De plus, les pays du Golfe cherchent à réduire leur dépendance vis-à-vis des États-Unis. Selon les données du Fonds monétaire international, les exportations vers la Chine et l'Inde ont augmenté de 26% au cours des 30 dernières années, tandis que celles vers l'Europe et les États-Unis ont chuté de 34% à 16%.

Sur l'échiquier politique mondial, les pays du Golfe commencent également à gagner en influence. Lors de leur dernière réunion, les pays du BRICS ont décidé d'inviter l'Iran, l'Arabie saoudite, les EAU et

l'Égypte en tant que membres à part entière lors de leur prochaine réunion.

Cependant, des risques subsistent

Malgré cette ascension impressionnante, le rêve de MBS et son ambition ne sont pas sans défis majeurs. Tout d'abord, les écarts de richesse considérables au sein de la région pourraient engendrer des tensions sociales. Alors que les pays du Golfe regorgent de richesses, d'autres nations, comme l'Égypte, la Syrie et le Liban, peinent économiquement.

De plus, l'endettement massif de certains pays, comme l'Égypte, qui représente 93% de son PIB, constitue un risque potentiel. Enfin, la durée de la trêve entre l'Arabie saoudite et l'Iran demeure incertaine, tandis que la course aux armements dans la région pourrait reprendre si les tensions s'aggravent.

Enfin, la richesse des pays du Golfe repose essentiellement sur les énergies fossiles, une ressource finie en plein contexte de lutte contre le changement climatique. La transition vers des alternatives telles que l'énergie solaire ou le tourisme est en cours, mais elle n'est pas exempte de défis. L'avenir dira si les pays du Golfe parviendront à relever ces défis et à maintenir leur ascension économique fulgurante. Les enjeux sont de taille, car l'État joue un rôle majeur dans l'emploi, notamment en Arabie saoudite, où plus de la moitié de la population active travaille pour le gouvernement, malgré des salaires élevés qui rendent les entreprises privées moins compétitives à l'échelle internationale

BACHAR AL-ASSAD EN CHINE

Pékin annonce un «partenariat stratégique» avec la Syrie

Le dirigeant syrien a entamé jeudi une visite officielle en Chine, la première dans ce pays en près de 20 ans, avec l'espoir selon Pékin de porter les relations bilatérales à «un nouveau niveau».

Premier déplacement en Chine depuis 2004 pour le président syrien, Xi qui annonce un «partenariat stratégique» entre la Chine et la Syrie...Le

Figaro fait le point sur les annonces faites lors de la rencontre entre le président Xi Jinping et Bachar al-Assad.

La Chine et la Syrie vont nouer un «partenariat stratégique», a annoncé vendredi 22 septembre le président chinois Xi Jinping à l'occasion de la visite de son homologue Bachar al-Assad, en quête de fonds pour la reconstruction de son pays. «Aujourd'hui, nous allons an-

noncer conjointement l'établissement d'un partenariat stratégique Chine-Syrie qui sera une étape importante dans l'histoire des relations bilatérales», a déclaré le président chinois, cité par la chaîne d'État CCTV. Le dirigeant syrien, isolé sur la scène internationale et en quête de fonds pour la reconstruction de son pays, a entamé jeudi sa première visite officielle en Chine en près de 20

ans, avec l'espoir selon Pékin de porter les relations bilatérales à «un nouveau niveau». Bachar al-Assad cherche des fonds pour la reconstruction de son pays après une guerre sanglante qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures et réduit à néant plusieurs secteurs de l'économie, tandis que Damas est soumise à de lourdes sanctions internationales.

SOUDAN

Le conflit fait 5,3 millions de déplacés

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a déclaré vendredi que quelque 5,3 millions de personnes avaient fui la guerre au Soudan depuis le début du conflit entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR) à la mi-avril.

"Alors que les combats entre les FAS et les FSR sont à leur cinquième mois depuis avril, quelque 5,3 millions de personnes ont fui leur foyer et cherché refuge au Soudan ou dans les pays voisins", a déclaré l'OCHA dans son dernier rapport.

"Au Soudan, plus de 4,2 millions de personnes ont été déplacées vers 3.929 sites dans les 18 États du pays en date du 19 septembre", selon l'agence onusienne.

En outre, plus d'un million de personnes ont fui vers les pays voisins, notamment en Centrafrique, au Tchad, en Égypte, en Éthiopie et au Soudan du Sud, a indiqué l'OCHA en citant le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

L'appel humanitaire lancé par l'ONU n'est financé qu'à hauteur de 31%. "Les donateurs devraient augmenter le financement humanitaire des organisations locales et internationales qui fournissent une aide vitale au Soudan et dans les pays voisins", selon le rapport. Le Soudan est le théâtre d'affrontements meurtriers entre les FAS et les FSR à Khartoum et dans d'autres régions du pays depuis le 15 avril. Les combats ont fait au moins 3.000 morts et plus de 6.000 blessés, selon le ministère soudanais de la Santé.

KENYA

Un consortium mené par GBM Minerals négocie la construction d'un méga-barrage pour 2,9 milliards \$

Alors que le Kenya est frappé par une vague de sécheresse d'une intensité inédite depuis plus de quarante ans, le président Ruto s'est engagé à construire au moins 100 barrages pour améliorer la sécurité hydrique et stimuler la productivité agricole.

Le gouvernement kényan a entamé des négociations avec un consortium mené par le groupe GBM Minerals Engineering Consultants Ltd pour la construction d'un barrage géant pour un investissement de 425 milliards de shillings (2,9 milliards de dollars), dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), a rapporté Bloomberg, ce vendredi 22 septembre, citant des sources officielles.

Baptisé « High Grand Falls », ce barrage aura un volume estimé à 5,6 milliards de mètres cubes, assez pour irriguer environ 161 870 hectares, a précisé le secrétaire

principal à l'irrigation kényan, Ephantus Kimotho, indiquant que le projet comprend également la construction d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 1 000 mégawatts.

Outre GBM Minerals Engineering Consultants Ltd, un groupe d'ingénierie basé au Royaume-Uni, le consortium comprend le groupe de BTP portugais Mota-Engil SGPS SA, la société britannique PJA Ltd et l'entreprise turque Kolin.

L'ouvrage d'art hydraulique, qui traversera le plus long fleuve du Kenya, le Tana (Est), devrait être le deuxième plus grand projet d'infrastructure du pays, après la construc-

tion par la Chine d'un chemin de fer à écartement standard (SGR) d'une valeur de 5 milliards de dollars.

La construction du barrage devrait démarrer d'ici fin 2025.

Le président kényan, William Ruto, qui a pris ses fonctions en septembre 2022, s'est engagé à construire au moins 100 barrages durant son mandat pour améliorer la sécurité hydrique et stimuler la productivité agricole.

OUGANDA

Les États-Unis veulent participer au développement de la future mine de graphite Orom-Cross

Depuis quelques mois, les États-Unis renforcent leur coopération avec les États africains riches en minéraux indispensables à la transition énergétique. L'objectif de Washington étant de répondre à la demande croissante de ses industries, véhicules électriques et énergies renouvelables notamment. Blencowe Resources a signé un accord en vue d'obtenir une subvention de 5 millions de dollars auprès de la banque de développement des États-Unis, Development Finance Corporation (DFC). C'est ce qu'a annoncé la compagnie minière britannique le 22 septembre, précisant que 20 % des fonds seront immédiatement mis à disposition pour la poursuite de l'étude de faisabilité

de son projet de graphite Orom-Cross en Ouganda.

En contrepartie de ce financement initial, DFC a obtenu un droit de premier refus pour organiser la mobilisation des fonds nécessaires à la construction de la future mine de graphite. L'implication de la DFC pourrait faciliter le développement du projet dans un délai rapide, tout en offrant aux États-Unis une marge de manœuvre importante dans la négociation d'accords destinés à alimenter leur industrie des batteries pour véhicules électriques avec la production d'Orom-Cross.

« C'est l'un des composants clés sous-estimés de la batterie lithium-ion et il est irremplaçable à cet égard. Ainsi, toute augmenta-

tion prévue de la demande de ces batteries, non seulement pour les véhicules électriques, mais aussi pour le stockage de l'énergie dans toutes les autres capacités renouvelables, continuera d'accélérer la demande de graphite », rappelle Cameron Pearce, président exécutif de Blencowe.

Notons que le partenariat entre DFC et Blencowe s'inscrit dans une stratégie plus large de Washington, visant à sécuriser l'approvisionnement en minéraux indispensables à la transition énergétique. L'administration Biden a ainsi annoncé ces derniers mois plusieurs investissements sur le continent, dans le nickel en Tanzanie, le cuivre et le cobalt en Zambie et en RDC, ou encore le graphite au Mozam-

bique.

Selon une étude de pré faisabilité publiée en juillet 2022, Orom-Cross peut livrer annuellement 101 000 tonnes de concentré de graphite sur une durée de vie de la mine de 14 ans, générant un EBITDA annuel de 100 millions de dollars en moyenne. En début d'année, Blencowe a engagé la société d'ingénierie CPC basée à Perth en Australie pour réaliser une étude de faisabilité qui pourrait entraîner des améliorations dans les chiffres du projet, notamment pour la valeur actuelle nette (VAN) estimée à 482 millions de dollars dans l'étude de pré faisabilité.

MALI

Le nouveau code minier ne s'appliquera pas à la future mine de lithium Bougouni

L'adoption en août d'un nouveau code minier au Mali a installé un climat d'incertitude pour les compagnies detentrices d'un permis minier conforme à l'ancienne loi. Parmi elles, on retrouve Kodal Minerals qui a obtenu en 2021 l'autorisation d'exploiter du lithium à 180 km au sud de Bamako.

Au Mali, le permis minier octroyé en 2021 pour la future mine de lithium Bougouni restera soumis à la législation en vigueur à ce moment-là, en l'occurrence le code minier de 2019. C'est l'annonce faite le 22 septembre par Kodal Minerals, propriétaire britannique du projet, qui précise



qu'elle en a obtenu confirmation cette semaine auprès de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines (DNGM).

Cette annonce intervient dans un contexte particulier au Mali, où une relative incertitude demeure quant aux permis miniers octroyés

avant l'adoption d'un nouveau code le mois dernier. Promulgué le 28 août par le président de la Transition Assimi Goïta, la nouvelle loi augmente en effet la participation de l'État dans les projets miniers à 30 %, contre un maximum de 20 % dans l'ancien code. Une participation de

5 % est par ailleurs réservée aux investisseurs locaux, une clause non prévue par les précédentes lois.

Les producteurs d'or présents dans le pays, Hummingbird Resources, Resolute Mining, Barrick Gold ou encore B2Gold, sont optimistes quant à un maintien des règles en vigueur avant l'adoption du nouveau code. Quant à l'australien Leo Lithium, en bonne voie pour mettre en service la première mine de lithium du Mali, il a suspendu sa présence en bourse cette semaine, après avoir reçu une correspondance du gouvernement malien relative à l'application du nouveau code minier à son projet.

GHANA

La croissance économique ralentit au 2e trimestre 2023, à 3,2%

Le ralentissement du rythme de croissance enregistré entre le 1er avril et le 30 juin de l'année en cours s'explique essentiellement par le resserrement budgétaire et la hausse de l'inflation.

Le Ghana a enregistré une croissance économique de 3,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2023 contre un taux révisé de 3,3% au trimestre précédent, selon des données publiées, mercredi 20 septembre, par le Service national de la statistique (GSS).

Entre le 1er avril et le 30 juin de l'année en cours, le secteur des services a progressé de 6,3%, soit un taux identique à celui enregistré au cours des trois mois précédents, alors que la croissance du secteur agricole a ralenti à 6 % contre un taux révisé de 6,4 %.

L'industrie s'est contractée de 1,9%, après une contraction de 3,2% au premier trimestre.

Le GSS précise que la croissance du PIB au second trimestre 2023 a été essentiellement freinée par le resserrement budgétaire et l'inflation élevée.

Durant le second trimestre de l'année en cours, l'inflation a atteint une moyenne supérieure à 40% contre 27% au cours de la même période de l'année écoulée.

Le gouvernement ghanéen a instauré récemment de nouvelles taxes et augmenté les prix des services publics dans le cadre d'une politique d'austérité budgétaire. Il poursuit parallèlement les négociations avec ses créanciers publics et privés sur la restructuration de la dette publique du pays, dans le cadre d'un programme de réformes économiques soutenu par un prêt de 3 milliards de dollars du Fonds monétaire international (FMI).

WALL STREET TERMINE EN BAISS

La Fed fait craindre pour l'économie américaine

La Bourse de New York a terminé en baisse vendredi, incapable de se défaire de l'impression laissée par la communication de la Réserve fédérale (Fed), qui pousse une partie du marché à craindre pour l'économie américaine.

Le Dow Jones a perdu 0,31%, l'indice Nasdaq a cédé 0,09% et l'indice élargi S&P 500 a rendu 0,23%. "Le marché a remis ses pendules à l'heure, (...) et cette vision de taux plus élevés pour plus longtemps pèse sur les actions et leur valorisation", a commenté Kurt Spieler, de FNBO. La séance avait pourtant démarré dans le vert, sur ce qui semblait un rebond technique, stimulé par un reflux des taux obligataires, montés à des sommets. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans s'est ainsi replié à 4,43%, contre 4,49% la veille en clôture. "Au départ, les traders espéraient voir

les achats reprendre", a expliqué Steve Sosnick, d'Interactive Brokers. "On aurait pu s'attendre à un sursaut après deux mauvaises séances, surtout celle d'hier. Mais la dynamique s'est évanouie." L'approche du week-end n'a pas aidé, fait valoir l'analyste. "Les gens ne voulaient pas rester en position d'achat", la pause de deux jours pouvant entraîner une réaction brutale et incertaine le lundi. Les déclarations offensives d'une gouverneure de la Fed, Michelle Bowman, ont enfoncé le clou déjà planté par la Fed mercredi. La responsable a dit s'attendre à une nouvelle hausse de taux

dans les mois à venir. La présidente de l'antenne de la Fed à Boston, Susan Collins, lui a fait écho en assurant qu'"un nouveau resserrement (n'était) clairement pas écarté". Les indicateurs du jour ont confirmé l'impression d'une économie américaine qui refuse de plier, ce qui est de nature à pousser la Fed à rester mobilisée contre l'inflation. Aux Etats-Unis, l'indice composite PMI (tous secteurs confondus) a ainsi fait ressortir une économie américaine en expansion (50,1 points soit au-dessus des 50 qui indiquent la stabilité), même si son rythme ralentit. "Le risque s'accroît de les voir provoquer un atterrissage forcé de l'économie", selon Steve Sosnick, ce qui rend la place new-yorkaise nerveuse. A la cote, Ford a pris de la hauteur (+1,89%), après que le président du syndicat automobile UAW, Shawn Fain, a

fait état de "réels progrès" dans les négociations portant sur une nouvelle convention collective, alors que la grève dure depuis une semaine. "Chez GM (-0,40%) et Stellantis (+0,10%), c'est une autre histoire", a ajouté le responsable, qui a annoncé des arrêts de travail dans 38 centres de distribution de pièces détachées. La nouvelle de cette percée chez Ford a joué contre Tesla (-4,23%), souvent considéré comme le grand vainqueur potentielle d'une grève longue. Activision a été recherché (+1,70%) après que l'Autorité britannique de la concurrence, la CMA, a estimé que la vente, par l'éditeur de jeux vidéo, des droits de jeux en ligne au français Ubisoft, "répondait aux préoccupations antérieures et ouvrait la voie" à son rachat par Microsoft (-0,79%).

PARIS

Réduit ses pertes, rebond des indices US

La Bourse de Paris (-0,4% vers 7.180) réduit nettement ses pertes à la clôture - dans le sillage de Wall Street- et va préserver l'essentiel, à savoir le support des 7.150 (enfoncé à la marge en début de matinée avec un éphémère plancher à 7.135). Les indices se sont ensuite redressés après la publication des derniers indices PMI (l'accueil a été négatif, l'Euro a décroché vers 1,0615, puis les investisseurs se sont ravisés) mais le CAC accuse un lourd repli de -2,5% cette semaine. Du coup, les PMI -plutôt médiocres- n'ont pas beaucoup influencé la tendance : le PMI composite HCOB de l'activité globale en France a fortement reculé en septembre en estimation flash, se repliant de 46 en août à 43,5, et signalant ainsi la plus forte contraction du secteur privé depuis novembre 2020. Dans la zone euro, l'indice flash PMI composite HCOB de l'activité globale s'est établi à 47,1 en septembre après 46,7 le mois précédent, signalant ainsi une quatrième baisse mensuelle consécutive de l'activité du secteur privé. Wall Street a rouvert sur une note indécise avant de bénéficier de rachats à la veille du weekend: le Dow Jones reprend 0,1%, le S&P500 à +0,4%, le Nasdaq +0,8% après -1,85% la veille. Pas de mouvement particulier à la

Bourse de Tokyo malgré la réunion de la BoJ (Bank of Japan) : cette séance 'à suspense' s'achève sur un recul limité de 0,2% ce vendredi mais aligne 4 séances de baisse sur 4 (lundi était férié) pour une perte hebdo de -3,4%. La Banque du Japon a laissé ses taux inchangés et maintenu sa politique monétaire ultra-accommodante, démentant les spéculations qui laissaient planer un durcissement pour contrecarrer la faiblesse du Yen (qui s'enfonce vers 148,4 face au \$, et teste ses plus bas depuis 1 an (150/\$). Côté obligataire, on ne peut pas parler d'embellie aujourd'hui puisque les rendements se détendent symboliquement de -1 à -1,5Pt et stagnent à proximité des pires niveaux de l'année, à 2,735% pour le Bund, 3,28% pour l'OAT.

Les T-Bonds US effacent 4Pts à 4,445% et leur rendement se maintient au-delà du précédent 'pic' inscrit à 4,36%. Les investisseurs vont aborder le weekend avec une nouvelle source d'inquiétude qui réside dans l'évolution de la courbe des taux américains, qui voit le rendement des bons du Trésor à dix ans désormais évoluer à 4,50%... alors que Wall Street espérait que Jerome Powell saurait trouver les mots pour déclencher une détente vers les 4%.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 21 Septembre 2023					
Valeur : 25 Septembre 2023					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		137.0471	137.0621
1	EUR	EURO		146.2567	146.3001
1	GBP	POUND STERLING		168.6318	168.7126
100	JPY	JAPANESE YEN		92.4058	92.4471
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7641	18.7666
1	CHF	SWISS FRANC		151.4165	151.5001
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		101.5766	101.6178
1	DKK	DANISH KRONE		19.5877	19.5912
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.3172	12.3257
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6850	12.6913
1	AED	UAE DIRHAM		37.3080	37.3222
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.5332	36.5392
1	KWD	KUWAITI DINAR		443.2312	443.8540
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.3669	43.8027
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3802	13.3817
1	LYD	LIBYAN DINAR		28.1013	28.2451
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.6046	3.6050
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.8677	180.8677

Les Bourses européennes ouvrent en repli

Les Bourses européennes ont terminé hésitantes vendredi, à l'issue d'une semaine riche en événements de politique monétaire, qui ont remis en cause les perspectives économiques. À Paris, le CAC 40 a abandonné 0,4% à 7.184,82 points, tandis que le Dax allemand céda 0,09%. Le Footsie britannique a clôturé stable. L'indice EuroStoxx 50 a terminé la séance sur une baisse de 0,13%, contre 0,32% pour le FTSEurofirst 300 et 0,31% pour le Stoxx 600. Les marchés digèrent une semaine chargée en décisions de politique monétaire, qui semblent indiquer que le pic des taux est proche mais qu'il faudra patienter pour de futures baisses. La réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) mercredi a été le principal événement de la semaine: si la banque centrale américaine a, comme prévu, fait une pause dans son resserrement monétaire, son président Jerome Powell a prévenu que les taux directeurs resteraient à un niveau plus élevé plus longtemps. Une baisse de taux semble d'autant plus lointaine que l'économie américaine affiche une résistance à toute épreuve, ce qui limitera la pression mise sur la Fed pour qu'elle assouplisse les conditions monétaires: les projections écono-

miques de la banque centrale américaine accréditent le scénario de l'atterrissage en douceur. "Le message qu'envoient des données macroéconomiques (aux Etats-Unis) reste celui d'une amélioration de la situation, ce qui contraste fortement avec ce qu'elle était il y a quelques mois. L'énigme que les investisseurs doivent déchiffrer est de savoir s'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise nouvelle pour les actifs risqués", constate Florian Ielpo, responsable de la recherche chez Lombard Odier AM. La Banque d'Angleterre et la banque centrale suisse ont également surpris les marchés cette semaine en laissant leurs taux inchangés, mais en territoire restrictif. Vendredi, la contraction des indicateurs d'activité PMI, indiquant que la transmission des taux plus élevés à l'économie européenne se poursuit, a aussi fait pression sur les actions. Ubisoft a fini en hausse de 4,47%, parmi les meilleures performances du Stoxx 600, après l'avis favorable des autorités britanniques de la concurrence à l'acquisition restructurée d'Activision Blizzard par Microsoft, qui permettrait au spécialiste français des jeux vidéo de récupérer les droits de diffusion en continu d'Activision. Le nouveau directeur de la création de Gucci a révélé sa collection à l'occasion d'un défilé vendredi, ce qui a soutenu le cours de Kering, qui s'est octroyé 1,51%.

Solutions 30 a fait état jeudi d'un creusement de sa perte nette au premier semestre à 14,4 millions d'euros, ce qui a pesé sur le titre, en chute de 16,79%, en queue du SBF 120. Les banques néerlandaises ont chuté après le soutien apporté par les parlementaires néerlandais à un projet de relèvement de taxe sur les banques pour couvrir une augmentation du salaire minimum et une aide plus importante à la garde d'enfants en 2024. ING a perdu 6,35%, ABN AMRO 4,47% et Van Lanschot Kempen 0,76%. L'indice sectoriel des banques européennes s'est replié de 1,14%. Wall Street avance à l'heure de la clôture en Europe après trois séances consécutives de baisse, les marchés se positionnant avant de nombreux commentaires de membres du conseil des gouverneurs de la Fed. A l'heure de la clôture en Europe, les échanges à la Bourse de New York indiquaient une hausse de 0,12% pour le Dow Jones, contre 0,44% pour le Standard & Poor's 500 et 0,96% pour le Nasdaq Composite. Les rendements s'érodent après avoir bondi au cours des deux séances précédentes, après les annonces de la Fed. Le rendement du Treasury à dix ans recule de 4,4 points de base à 4,4357%, tandis que le taux à deux ans perd 3,6 pb à 5,1119%.

ETATS-UNIS

Washington veut une réforme de l'OMC «impulsée» par les pays membres

Washington veut que la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) soit impulsée par l'ensemble des membres, quelle que soit leur taille, appelant également à la transparence dans les règlements des différends, selon la représentante américaine au Commerce, Katherine Tai.

«**P**our parvenir à un quelconque niveau de succès, nous avons besoin d'une approche de réforme impulsée par les membres», devrait déclarer vendredi la représentante américaine au Commerce (USTR), Katherine Tai, selon des extraits de son discours à Washington publiés en amont. La réforme de l'OMC a été lancée en juin 2022.

Katherine Tai devrait souligner que l'Organe de règlement des différends (ORD) doit être «juste et efficace et (favoriser) un équilibre sain entre souveraineté, démocratie et intégration économique». L'ORD examine les appels à l'OMC en cas de conflits commerciaux, et avait été bloqué par l'ancien président américain Donald Trump en 2019. L'objectif est qu'il soit

à nouveau pleinement opérationnel pour 2024 et que «tous les membres adhèrent à la transparence», appuiera Katherine Tai, appelant également à «de meilleures règles et outils pour lutter contre les politiques et pratiques non marchandes et pour faire face à la crise climatique et à d'autres problèmes urgents». L'ORD est inopérant depuis décembre 2019 en raison de sièges de juges vacants. Donald Trump était ouvertement hostile à l'OMC, au point de bloquer la nomination de ces juges. L'administration de Joe Biden souhaite réformer l'OMC, et les États-Unis ont continué ainsi de bloquer le processus visant à pourvoir ces postes vacants. Dans un document présenté le 5 juillet à l'OMC, les États-Unis ont toutefois affirmé vouloir «jouer un rôle moteur» sur cette réforme, tout en soulignant que ce système «devrait

préserver la marge de manœuvre que les règles de l'OMC laissent aux membres pour la défense de leurs intérêts sociétaux essentiels», notamment en matière de sécurité.

Katherine Tai devrait également évoquer des sujets comme celui du changement climatique, «qui n'était pas notre priorité lorsque nous avons créé l'OMC. (...) Nous tous, sommes d'accord sur le fait que l'OMC doit faire partie de la solution climatique», en se concentrant cependant sur la manière d'aider les membres à prendre des mesures significatives en matière de climat. L'objectif est de conclure l'accord lors de la prochaine réunion ministérielle de l'organisation, qui doit se tenir à Abou Dhabi du 26 au 29 février prochains.

ROYAUME-UNI

L'activité britannique se contracte encore en septembre

L'activité au Royaume-Uni s'est encore contractée en septembre, au rythme le plus rapide observé depuis janvier 2021, en plein confinement, selon l'indicateur avancé PMI Flash Composite publié vendredi. L'indice Flash PMI Composite et S&P Global/CIPS a reculé à 46,8 points en septembre, un plus bas depuis 32 mois, soit près de trois ans, contre 48,6 points en août. Un indicateur à plus de 50 points indique une expansion économique, et moins de 50 points une contraction.

Les directeurs d'achat interrogés pour compiler cet indicateur attribuent cette activité en berne à une demande plombée par les pressions sur le budget des ménages comme des entreprises à cause de la crise du coût de la vie, de l'inflation et de taux d'intérêt en hausse. Jeudi, la Banque d'Angleterre a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 5,25%, au regard d'une inflation qui a enregistré un recul inattendu en août, à 6,7%, et de signes négatifs qui se multiplient sur l'économie britannique.

Le taux de chômage progresse en effet, et le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté en juillet. L'indice PMI «décevant» pour septembre «signifie qu'une récession semble de plus en plus probable au Royaume-Uni», commente Chris Williamson, économiste de S&P Global, cité dans le communiqué. Seule consolation : les coûts de production ont connu leur plus fort repli de l'année, malgré un rebond des prix du carburant, note le communiqué de S&P Global/CIPS.

AUSTRALIE

Fin de la grève dans les installations gazières de Chevron

Les employés du géant américain de l'énergie Chevron vont mettre fin à la grève dans les sites de production de gaz du groupe en Australie occidentale, a déclaré vendredi leur syndicat. «Les affiliés cesseront bientôt la grève en cours», après une intervention de l'organisme national d'arbitrage en matière de relations du travail, la Fair Work Commission, a annoncé dans un communiqué l'Alliance Offshore, qui représente la main-d'œuvre de Chevron. Les salariés avaient lancé le mouvement de grève le 8 septembre, menaçant de paralyser un important gazoduc par lequel transitent jusqu'à 5% des approvisionnements mondiaux de gaz naturel liquéfié (GNL). Bien que l'Europe ait largement reconstitué ses stocks de gaz depuis le début de la guerre en Ukraine, la demande reste très forte en Asie et la grève chez Chevron a effrayé les marchés mondiaux, provoquant une flambée des prix. Selon le syndicat, les travailleurs de trois installations gazières de Chevron - Gorgon, Wheatstone Platform et Wheatstone Downstream - ont décidé d'accepter un accord proposé par la Fair Work Commission. Selon le porte-parole de l'Alliance Offshore Brad Gandy, la proposition de l'arbitre comprend des «améliorations substantielles», notamment des rémunérations plus élevées et une meilleure sécurité de l'emploi. «L'Alliance Offshore va maintenant travailler avec Chevron pour finaliser la rédaction de l'accord et les affiliés vont bientôt cesser les actions syndicales en cours», a fait savoir Brad Gandy. La Fair Work Commission a donné quatre semaines à toutes les parties pour finaliser leur accord en posant comme condi-

tion qu'aucune nouvelle grève ne soit déclarée, a précisé cet organisme à l'AFP. Chevron est l'un des deux principaux producteurs de gaz naturel d'Australie occidentale, aux côtés de Woodside Energy. Les deux sociétés représentent à elles deux plus de 15% des exportations internationales de gaz naturel.

Zone euro

Le recul de l'activité s'atténue en septembre

L'activité du secteur privé en zone euro a continué de se replier en septembre, mais à un rythme un peu moindre que le mois précédent, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global. L'indice, calculé sur la base de sondages d'entreprises, s'est redressé à 47,1 en septembre, après 46,7 en août (chiffre révisé). Mais il reste toujours dans le rouge : un chiffre inférieur à 50 signale une contraction de l'activité, tandis qu'un chiffre au-dessus indique une croissance.

La Banque d'Angleterre laisse ses taux inchangés

La Banque d'Angleterre (BoE) a laissé jeudi ses taux inchangés, à 5,25%, marquant une première pause depuis le début de son tour de vis monétaire en décembre 2021 et emboîtant ainsi le pas à la Fed qui avait laissé ses taux inchangés la veille. L'institution est restée floue sur sa future politique monétaire. D'autres resserrements seront requis s'il y a des preuves de pressions inflationnistes plus persistantes, a simplement indiqué la BoE. La parution de données meilleures que prévu sur l'inflation mercredi semble avoir influencé sa décision, alors qu'au paravant les analystes s'attendaient à une énième hausse de taux. «L'inflation CPI sur un an est tombée à 6,7% en août, à 0,4 point de moins que les anticipations» du Comité lors de la précédente réunion de politique monétaire de la BoE, a d'ailleurs souligné la banque centrale dans ses minutes. «Il y avait de plus en plus de signes d'un certain impact d'une politique monétaire plus restrictive sur le marché du travail (...) et sur l'économie réelle plus généralement», a également fait savoir l'institution dans ses minutes.

ITALIE

Le gouvernement revoit en forte hausse sa croissance pour 2021, à 8,3%

L'Italie a enregistré en 2021 une croissance nettement plus soutenue que prévu, à 8,3%, a annoncé vendredi l'Institut de la statistique (Istat) à l'appui de mesures affinées de l'activité économique et de la consommation. Les dernières estimations de l'Istat, publiées en avril, faisaient ressortir à 7% la croissance du PIB de la troisième économie de la zone euro pour 2021, exercice de fort rebond après le marasme de 2020 (-9%) dû à la pandémie de Covid-19. La croissance pour 2022 (+3,7%) est inchangée. La révision «exceptionnellement importante» du PIB pour 2021 s'explique par la compilation «plus articulée et détaillée» de données sur les agents économiques du pays (entreprises, ménages, institutions publiques et privées), souligne l'Istat. C'est le cas en particulier pour les entreprises dont la production et les coûts intermédiaires sont mesurés plus justement en croisant «sources statistiques et administratives». D'autres pays européens ont connu ces mêmes corrections pour 2021, rappelle l'Istat: les Pays-Bas (+1,3 point), l'Allemagne (+0,6 point) ou l'Espagne (+0,9 point) notamment. La France en revanche a revu son PIB à la baisse de 0,4 point.

**PEUGEOT E-2008
OU RENAULT
MÉGANE E-TECH
Laquelle
choisir en
2023 ?**

Entre la Peugeot e-2008, dont la deuxième génération vient d'être restylée, et la Renault Mégane e-Tech, laquelle choisir en 2023 ? Profitant de son restylage, le Peugeot e-2008 arbore une proue plus agressive pour un style plus imposant, en contraste avec la Mégane, notamment dans sa variante Evolution ER où chromes, jantes alu ou feux de jour en "Z" sont absents. Là où le véhicule au losange reprend des couleurs tient à ses dimensions. À peine plus courte (11 cm) que le Peugeot, la Mégane est cependant dotée d'un empattement plus généreux avec 8 cm en plus. Elle propose aussi des places arrière moins étriquées au niveau des jambes et un coffre de 407 dm³ contre 388 dm³ au lion.

Intérieur : une Renault plus dans le digital

A bord, le Peugeot e-2008 se distingue par une finition soignée et un équipement moderne. Le bât blesse, en revanche, sur le plan de l'ergonomie par rapport à la Renault. Si sa présentation est plus sobre, la Mégane fait beaucoup plus dans le digital avec son combiné OpenR Link et son double écran en « L » de 12 et 12,3 pouces. Les rangements sont aussi à souligner, de même que la position de conduite et la réactivité des dalles numériques.

Motorisations : deux salles, deux ambiances...

Sur le plan moteur, l'e-2008 progresse en performances avec un bloc de 156 ch dont la puissance maximale ne s'obtient qu'avec le mode Sport. En mode Normal, le SUV crossover plafonne à 109 ch et 82 ch en Eco. Du côté de la Mégane, la mécanique affiche 130 chevaux mais compense par son compromis confort/efficacité et une tenue de route plaisante. C'est moins le cas chez Peugeot où le châssis se montre moins dynamique et plus ferme. Autre grief : la nouvelle batterie de 48,1 kWh, contre 60 kWh pour la Mégane, contraint le SUV au lion à davantage de recharges. C'est le dernier point qui finit d'enterrer le Peugeot e-2008 face à la Mégane, certes plus chère de 800 € mais à la dotation plus généreuse.

Toyota vise 1 000 km d'autonomie avec sa future batterie... dès 2026 !

Toyota a dévoilé quelques informations sur son plan d'attaque électrique, notamment la future autonomie de ses véhicules...

Le gros enjeu des voitures électriques est l'autonomie proposée. Les constructeurs tentent de trouver des solutions pour que les batteries aient le plus d'énergie possible. Toyota a une idée claire de son futur et vise même la barre symbolique des 1 000 kilomètres d'ici 2026. De quoi dépasser Tesla ?

Toyota a organisé récemment un séminaire sur le thème : "Let's change the future of cars", soit "Changeons l'avenir de l'automobile" en français.

Le constructeur japonais en a profité pour divulguer quelques informations sur son avenir concernant les technologies liées aux batteries des voitures électriques.

Toyota a présenté son calendrier détaillé et vise clairement 2026. C'est à partir de cette date que la production de sa nouvelle génération de véhicules électriques à batterie commencera. Au total, Toyota espère vendre 1,7 million de ces nouveaux modèles de voitures électriques d'ici 2030.

**Dépasser les 1 000 km d'autonomie**

Concrètement Toyota se concentre ses travaux sur quatre batteries de nouvelles générations. Parmi ces dernières, on retrouve une version Haute performance à lithium-ion. Cette technologie va permettre aux véhicules d'atteindre plus de 1 000 kilomètres d'autonomie des 2026 selon le constructeur japonais.

A partir de 2027, Toyota devrait

également généraliser les batteries lithium-ion à électrolyte solide.

Cette technologie va offrir aux véhicules des cycles de charges plus rapides. Le gros point noir de ces batteries était, jusqu'à présent, une durée de vie réduite.

Abaisser la hauteur de la voiture

En plus de l'autonomie de ces véhicules, Toyota compte améliorer

son SCx, à savoir son coefficient de traînée.

En effet, l'aérodynamisme d'une voiture a une grosse influence sur l'autonomie de celle-ci. En améliorant la traînée, Toyota s'assure donc d'augmenter l'autonomie de sa flotte. Pour ce faire, le constructeur japonais compte modifier la hauteur de la batterie. Celle-ci est située sous le plancher du véhicule, ce qui augmente la hauteur globale de la voiture.

TESLA

Faut-il attendre le restylage de la Model Y ?

Faut-il choisir une Model 3 ou une Model Y ? Les futurs clients de Tesla font face à un dilemme alors que l'arrivée d'un restylage sur la berline compacte fait oublier la meilleure habitabilité de sa grande soeur. La guerre des prix n'aide pas : attendre le restylage de la Model Y s'avère risqué.

Choisir une voiture électrique est un véritable casse-tête, et ce n'est pas uniquement entre les marques que l'on peut hésiter. Chez Tesla, les futurs clients font aussi face à un dilemme au moment de trancher entre une Model 3 restylée et une Model Y. La première s'est actualisée 1er septembre dernier alors que l'autre fêtera bientôt son quatrième anniversaire. Au courant de l'année 2024, la Model Y sera elle aussi remise aux goûts du jour. Mais en attendant, beaucoup se demandent s'il n'est pas risqué de devoir l'attendre.

Le risque étant de voir la tendance des prix bas chez Tesla se retourner. En pleine guerre des prix, il n'a jamais été aussi propice à faire des économies qu'aujourd'hui chez le constructeur américain. Les Model 3 et Model Y

sont relativement pas chers comparés à ce que nous avons pu trouver les années précédentes. Les prix de la Model 3 sont plus accessibles, alors qu'au moment de la sortie de la Model Y, ce fût l'inverse. En même temps, les prix restent très proches. Une Model Y ne coûte que 3 000 euros de plus en version Propulsion et 2 000 euros de plus en version Grande Autonomie. Soit 42 990 euros pour la Model 3 et 45 990 euros pour la Model Y en Propulsion, ou à 50 990 euros pour la Model 3 et 52 990 euros pour la Model Y en Grande Autonomie. Les versions Propulsion des Model Y et de la Model 3 peuvent accéder au bonus écologique, sans faire de jaloux. Mais là encore attendre pour choisir la Model Y s'avère risquer alors que le bonus écologique pourrait disparaître l'année prochaine. Dès le 15 décembre prochain, la politique d'attribution de l'aide de l'État évoluera. En partie de production chinoise pour le marché français, les Model 3 et Model Y Propulsion n'entreraient plus dans les critères du bonus qui demandera à ce que les voitures électriques soient assemblées en Europe.

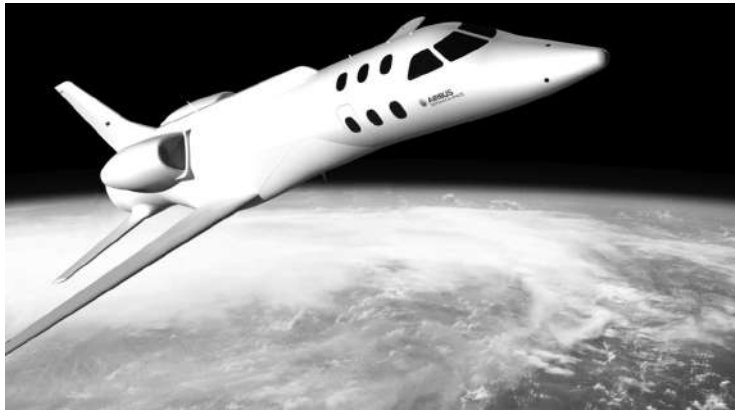
Les avantages de la nouvelle Model 3 À l'avantage de la Model 3, l'écart se creuse surtout sur l'autonomie, en attendant que la Model Y ne soit restylée. Avec 4,5 % supplémentaires grâce à des travaux sur l'aérodynamisme et sur les roues, la Model 3 restylée offre 22 kilomètres de plus sur sa version Propulsion et 27 kilomètres de plus sur sa version Grande Autonomie comparé à l'ancienne génération de la berline compacte. Elle propose ainsi de 554 à 678 kilomètres d'autonomie quand la Model Y se limite entre 455 et 533 kilomètres (données selon le cycle WLTP). La nouvelle Model 3 s'attaque aussi à ce qui fait la différence sur la Model Y : l'habitabilité. Avec son restylage, la berline compacte offre plus de place, propose de meilleurs matériaux pour le mobilier et une insonorisation plus exemplaire. À l'arrière, un nouvel écran vient se greffer pour les passagers, un argument important alors que la concurrence ne propose pas d'équivalent, même chez les marques premium allemandes. Là encore, il faudra attendre le restylage de la Model Y pour espérer trouver une telle dotation.

PROTOTYPE MIRA-LIGHT DE POLARIS SPACEPLANES

Cet ambitieux avion spatial réussit 15 vols d'essais et se rapproche de la commercialisation

Le prototype Mira-Light de Polaris Spaceplanes vient de réaliser avec succès une campagne d'essais de 15 vols. Cet avion spatial pourrait prendre son envol sous le nom d'Aurora dès 2026 selon son constructeur.

Ce n'est encore qu'une version à dimensions réduites, mais elle vient de montrer le comportement en vol du futur avion spatial de l'entreprise allemande Polaris Spaceplanes. Le Mira-Light a réussi avec succès une série d'essais de 15 vols. L'avion spatial ne mesure que 2,5 mètres de long et vole grâce à quatre moteurs électriques. L'objectif de ces vols, qui ont duré en tout 40 minutes, consistait à vérifier l'aérodynamisme et les systèmes de commandes de vol de l'appareil. Une fois les données de vol traitées et exploitées, le prototype devrait évoluer en dimensions et être équipé d'un moteur de fusée aérospike.



En vol dès 2026 ? Ce type de tuyère permet d'optimiser la propulsion quelles que soient les phases d'altitude. Le prochain Mira devrait mesurer 4,25 mètres de long et le suivant de 6,7 mètres. Lors de futurs vols d'essais, l'appareil sera équipé de quatre réacteurs en plus du moteur

aerospike. Les essais impliqueront des vols propulsés par fusée dans la haute atmosphère terrestre à des vitesses supersoniques. L'ambition de Polaris Spaceplanes est de commercialiser le futur avion spatial Aurora. Il devrait être capable de transporter une charge utile de 10 tonnes à des vitesses suborbitales. Po-

laris Spaceplanes imagine déjà des vols commerciaux de son Aurora en 2026 ou 2027.

En choisissant notre offre d'abonnement 1 an, vous recevrez les 4 prochains numéros du Mag' Futura (148 pages pour décrypter les grands défis d'aujourd'hui et de demain) durant 1 an à 4 € / mois seulement.

Futura est un média scientifique indépendant et engagé qui a besoin de ses lecteurs pour continuer à informer, analyser, décrypter. Pour encourager cette démarche et découvrir nos prochaines publications, l'abonnement reste le meilleur moyen de nous soutenir.

CONFISCATION DU SMARTPHONE, COUVRE-FEU NUMÉRIQUE

Les mesures contre le cyberharcèlement se profilent

Le plan du gouvernement de lutte contre le harcèlement prend forme. En attendant l'annonce d'Elisabeth Borne prévue la semaine prochaine, son ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal a évoqué plusieurs pistes possibles.

Le harcèlement à l'école provoque des drames dans les familles des victimes. L'actualité récente a malheureusement été marquée par des suicides de jeunes ne supportant plus le harcèlement de leurs camarades. C'est pourquoi le gouvernement prépare des mesures afin de limiter ces pratiques qui peuvent être dévastatrices. Gabriel Attal, le ministre de l'Éducation nationale, a proposé plusieurs mesures pour lutter contre le harcèlement. La première est de confisquer le smartphone des élèves harceleurs, dans les cas graves impliquant une saisine du juge des enfants. « Il est important de pouvoir systématiser la saisie de téléphone portable dans ces situations graves de cyberharcèlement », a-t-il justifié lors d'un déplacement au Danemark, pays précurseur dans ce domaine.

Lorsqu'une procédure judiciaire est engagée, le ministre voudrait également imposer un « couvre-feu numérique » : de 18h à 8h du matin, le harceleur ne pourrait pas utiliser les réseaux sociaux. Une infraction alourdirait le dossier à l'encontre de la personne, qui pourrait dès lors subir une sanction plus importante. Cette mesure risque cependant d'être complexe à mettre en œuvre du point de vue technique.

Le harcèlement et sa déclinaison en ligne font l'objet d'une autre mesure inscrite dans la loi de sécurisation et de régulation de l'espace numérique (SREN) actuellement en



discussion à l'Assemblée. Elle prévoit le bannissement des cyberharceleurs des réseaux sociaux pendant 6 mois (12 mois en cas de récidive) après une décision de justice. Mais là encore, la faisabilité technique demeure un point d'interrogation. L'aspect technique, c'est aussi ce qui coince pour la mise en œuvre de la majorité numérique. Un projet de loi voté en début d'année dispose que les jeunes de moins de 15 ans ont besoin de l'accord de leurs parents pour s'inscrire sur les réseaux sociaux. Le ministre de l'Éducation propose d'utiliser Edu-Connect, un service qui sert déjà à attester de son âge.

Que faire de vos vieux câbles Lightning ?

L'iPhone 15 vient de passer à l'USB-C. Tôt ou tard, tous les câbles Lightning accumulés dans vos tiroirs seront inutiles. On fait le tour des solutions disponibles pour libérer un peu d'espace chez vous maintenant que le port Lightning tire sa révérence.

C'est la fin d'une ère ! Apple vient d'enterrer pour de bon le port Lightning. Les iPhone 15 sont en effet munis d'un port USB-C, comme les smartphones Android. En passant du Lightning à l'USB-C, Apple anticipe l'entrée en vigueur d'une loi européenne qui prévoit de mettre en place un chargeur universel pour tous les appareils électroniques dès 2024. De facto, tous les câbles Lightning que vous avez accumulés depuis l'apparition de la connectique en 2012, lors de la sortie des iPhone 5, sont inutiles si vous passez à l'iPhone 15. On précise que les futurs iPhone, dont les iPhone 16 qui commencent déjà à faire parler d'eux, seront également munis d'un connecteur USB-C. Sauf surprise, ce sera aussi le cas des générations suivantes. Dès lors, la question de l'utilisation des vieux câbles Lightning se pose. Pour ne pas qu'ils finissent par prendre la poussière dans un tiroir, nous vous proposons plusieurs solutions.

Pensez d'abord à vos proches...

Tous les détenteurs d'iPhone ne vont pas investir dans un iPhone 15. Autour de vous, de nombreuses personnes continueront d'utiliser un iPhone muni d'un port Lightning pendant plusieurs années. On pense notamment aux acheteurs d'un iPhone 14 ou d'un iPhone 13. Ces usagers vont probablement garder leur téléphone durant deux ans ou plus. D'après une étude du Consumer Intelligence Research Partners, plus de 60 % des usagers gardent leur iPhone durant un minimum deux ans avant de penser à changer.

Avant de balancer tout le câblage inutile, sondez votre entourage. Il est fort probable qu'un ami ou un parent ait justement besoin d'un câble supplémentaire pour sa voiture, le bureau ou sa table de nuit. Bien souvent, les câbles de recharge en plastique s'abîment avec le temps à force d'être transportés, pliés ou tordus. Il n'est donc pas exclu que votre câble destiné à la poubelle fasse un heureux.

Et à vos autres accessoires ! Tous les produits Apple ne sont pas encore passés à l'USB-C. Par exemple, le casque AirPods Max et les AirPods 3 sont toujours équipés d'un connecteur Lightning. Vous devez donc posséder un câble Lightning pour pouvoir recharger leur batterie.

Xiaomi Redmi Note 13 et 13 Pro officiels

Les nouveaux champions du rapport qualité-prix ?

Xiaomi vient de lever le voile sur ses nouveaux Xiaomi Redmi Note 13, 13 Pro et 13 Pro+. Des smartphones qui ont la lourde tâche de succéder aux Redmi Note 12 qui comptent parmi les téléphones les plus vendus de la marque. C'est à l'occasion d'un événement qui se tenait en Chine que Xiaomi a présenté ses nouveaux Redmi Note 13, 13 Pro et 13 Pro+. Des produits qui veulent s'imposer comme les smartphones avec le meilleur rapport qualité prix possible. Le pari est-il réussi ? Premiers éléments de réponse. On rentre dans le vif du sujet avec le design du Redmi Note 13 qui est familier, mais plus moderne. Les deux modules caméra et le flash LED sont positionnés dans un bloc carré. Mais le plus grand changement est sans doute à aller chercher du côté des bordures d'écran qui ont été largement affinées pour l'occasion. Du côté de la fiche technique, on retrouve un écran AMOLED 120 Hz de 6,67 pouces avec une définition de 1080 x 2400 pixels et une protection Gorilla Glass 5, contre Gorilla Glass 3 pour son prédécesseur.

Mots fléchés

[illegible]

Automobile : Les véhicules « Chery » bientôt sur le marché

Bonne nouvelle pour les adeptes des voitures asiatiques, notamment chinoises. Dans un post sur sa page Facebook, Chery Algérie annonce un arrivage pour bientôt. « Nous partageons enfin avec vous le nouveau, en route vers l'Algérie. Nos prototypes incarnent notre engagement en faveur de l'innovation. Chaque kilomètre que nous parcourons représente un progrès motivé par notre détermination à atteindre notre objectif » lit-on sur le communiqué. Et d'ajouter : « Chery est proche de vous. Attendez-nous bientôt dans nos show-rooms à travers le pays ».



STATUT PARTICULIER
DU JOURNALISTE

Laagab
annonce
le parachèvement
du projet

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a annoncé, hier samedi à Alger, que son secteur avait parachevé l'élaboration du projet de statut particulier du journaliste, qui sera soumis au Secrétariat général du Gouvernement (SGG). Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du « Camp des créateurs de contenu » au Centre international de conférences (CIC) « Abdelatif-Rahal » à Alger, en présence de nombre de membres du Gouvernement, M. Laagab a précisé que « la carte du journaliste professionnel doit être adossée à un statut particulier », rappelant que la loi organique sur l'information renforce le statut du journaliste. Le ministre a rappelé, par ailleurs, ses rencontres avec les directeurs des établissements médiatiques et des différents acteurs dans le domaine de l'information et de la communication, à l'instar des éditeurs et des syndicats de journalistes, afin d'écouter leurs préoccupations, alors que l'on procède à la finalisation du projet de loi sur l'audiovisuel et du projet de loi relatif à la presse écrite et électronique, ajoutant qu'il sera procédé, par la suite, à « l'installation de l'Autorité de régulation et du conseil de déontologie ». M. Laagab a affirmé que « toutes ces étapes permettront, une fois finalisées, un véritable essor du secteur des médias en Algérie ».

MDN

Cérémonie d'ouverture de
l'exercice «Chemex Afrique»

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé samedi à Alger la cérémonie d'ouverture de l'exercice, à composantes multiples, de renforcement des capacités d'intervention en cas d'urgence chimique, intitulé "Chemex Afrique", indique un communiqué du MDN. "Monsieur le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé ce samedi 23 septembre au niveau du Cercle de Garnison de l'Armée nationale populaire de Ain Naâdja, Alger/1e RM, la cérémonie d'ouverture de l'exercice, à composantes multiples, de renforcement des capacités d'intervention en cas d'urgence chimique, intitulé "Chemex Afrique", destiné aux représentants des Etats-Parties à la Convention sur l'Interdiction des Armes chimiques (CIAC) de la région d'Afrique", souligne le communiqué. Selon la même source, cet événement régional qu'abrite l'Algérie en collaboration avec l'Organisation pour l'Interdiction des Armes

chimiques (OIAC) durant la période du 23 septembre au 4 octobre 2023, "sera animé par des instructeurs nationaux et étrangers, et sous la supervision d'observateurs et d'évaluateurs internationaux". "L'exercice en question vise le renforcement des capacités de réponse des Etats-Parties d'Afrique aux urgences chimiques et la consolidation de l'appui technique de l'OIAC en matière d'assistance et de protection concernant l'emploi ou la menace d'emploi d'armes chimiques ou de produits chimiques et toxiques, et la promotion du dialogue entre les spécialistes des Etats-Parties à la CIAC appartenant à différentes communautés régionales d'Afrique", explique le communiqué. Le Secrétaire Général du MDN a mis en avant, à l'occasion, "le rôle leader de notre Pays dans l'application de ladite Convention". "Sans aucun doute, l'Algérie depuis son adhésion à l'Organisation, a œuvré à l'application rigoureuse de la Convention sur l'Interdiction des Armes chimiques et a joué un rôle actif, en sa qualité de membre du

Conseil exécutif de l'Organisation, dans le renforcement de la position de l'Afrique et la défense de ses intérêts, consolidant ses capacités dans les différents volets ayant trait à l'application de la Convention", a-t-il affirmé. Au programme de cet exercice, le premier de son genre en Algérie et en Afrique, des formations avancées en matière de protocoles d'intervention en cas d'attaque ou d'incident chimiques, avec utilisation de moyens sophistiqués de reconnaissance, de détection, d'échantillonnage, de décontamination et d'évacuation sanitaire, en plus d'un exercice de simulation d'une attaque terroriste chimique, exécuté par les stagiaires africains. Il est à signaler que "l'Algérie participe activement à cet événement, à travers l'ensemble des entités concernées, à l'instar, de l'Armée nationale populaire, la Protection civile et la Sûreté nationale, en sus des ministères de l'Industrie et celui de l'Energie et des différents centres de recherche et laboratoires spécialisés", conclut le communiqué du MDN.

EUROPE

Les voitures électriques dépassent 20% des ventes en août

La part de marché des voitures électriques a dépassé 20% pour la première fois en août en Europe, selon les chiffres de l'association des constructeurs (ACEA), le marché connaissant toutes motorisations confondues son treizième mois de hausse d'affilée. Le mois dernier, 787.626 unités ont été écoulées dans l'Union euro-

péenne, une croissance de 21% sur un an. La hausse est nette sur les trois plus gros marchés: +37,3% en Allemagne, +24,3% en France et +11,9% en Italie. "Le marché européen rebondit des pénuries de composants de l'année dernière", explique l'ACEA dans un communiqué. Avec une croissance des ventes de 118,1% sur un an, à 165.165 unités représentant 21% des

immatriculations de voitures neuves, les modèles électriques ont pour la deuxième fois après juin dernier dépassé le diesel. Parmi les autres motorisations, l'essence reste en tête avec près de 33% du marché, moins qu'en août 2021 (39%). Les voitures électriques arrivent en deuxième position (24%), devant les électriques, qui ont quasiment doublé leur part en

un an. Le diesel ne représente plus que 12,5% du marché européen (16% en août 2021), alors que quelque 7% des ventes étaient des modèles hybrides rechargeables, contre 8,5% un an auparavant. Sur les huit premiers mois de l'année, la hausse est de 17,9%, avec 7,1 millions de voitures vendues, tout en restant sous les 9 millions de 2019,

avant la pandémie de Covid-19. Parmi les marques et constructeurs, le groupe Volkswagen reste leader du marché avec 27% des ventes (209.500 unités) en août, devant le groupe Stellantis (17%), tandis que Renault arrive troisième, avec 9,5%. Le constructeur américain Tesla a connu en août la plus forte progression +247% à 27.300 voitures.

HYDROGÈNE BAS CARBONE

La Chine en passe de contrôler 50% des électrolyseurs du monde

Fin 2023, la Chine contrôlera la moitié de la capacité installée d'électrolyseurs produisant de l'hydrogène bas carbone dans le monde, indique l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans un rapport. "Après un lent démarrage, la Chine a pris la tête du déploiement des électrolyseurs: d'ici la fin de l'année, la capacité installée d'électrolyseurs en Chine devrait atteindre 1,2 Gigawatt, soit 50% de la capacité mondiale de production",

précise l'AIE dans ce rapport consacré à l'hydrogène. Les électrolyseurs sont les équipements qui permettent de séparer de façon industrielle l'hydrogène et l'oxygène au sein de la molécule d'eau (H2O) grâce à l'utilisation d'électricité, venant elle-même de sources peu ou pas carbonées (énergie solaire, éolienne, hydro-électrique ou nucléaire). Avec la transition énergétique en cours, les électrolyseurs deviennent essentiels pour remplacer le

mode de production traditionnel de l'hydrogène industriel, issu jusqu'à présent du gaz méthane (CH4) fossile, une méthode souvent liée à l'industrie pétrochimique, peu chère mais fortement émissive de CO2. Selon l'AIE, la production d'hydrogène bas carbone pourrait atteindre 38 millions de tonnes en 2030 si tous les projets annoncés sont réalisés. Mais elle s'inquiète de la hausse des coûts des équipements due à l'inflation, qui "met

des projets à risque" et "réduit l'impact des aides gouvernementales". "Certains projets ont révisé leurs estimations initiales de coûts jusqu'à 50%", précise l'AIE. Côté consommation, l'agence s'inquiète aussi de la lenteur du remplacement de l'hydrogène gris, produit de manière traditionnelle, par l'hydrogène vert dans le monde. L'AIE souhaite aussi plus de coopération internationale pour "éviter une fragmentation du marché".